

X INSTITUT DE FORMATION ET DE RECHERCHE DEMOGRAPHIQUES

LES ANNALES DE L'IFORD

N° 1 — MAI 1975

YAOUNDE



**Population et activité économique
dans la transformation du secteur rural au Mali.
Forces d'inertie et facteurs de changement.**

Bibi DIAWARA et Sekou TRAORE

P0620
N.1
1975

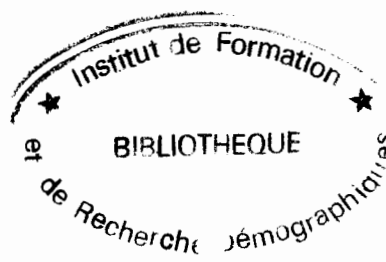
INSTITUT DE FORMATION ET DE RECHERCHE DEMOGRAPHIQUES
(I. F. O. R. D)

E T U D E D E C A S

POPULATION ET ACTIVITE ECONOMIQUE DANS LA TRANSFORMATION
DU SECTEUR RURAL AU MALI

FORCES D'INERTIE ET FACTEURS DE CHANGEMENT

par MM. Bibi DIAWARA et Sékou TRAORE
sous la direction de M. Mohammed MAZOUZ



Mai 1975.-

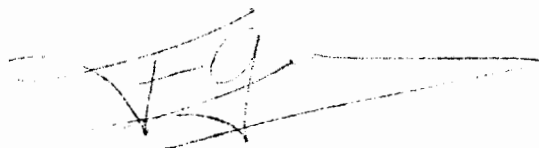
P R E F A C E

Le programme de formation dispensé à l'IFORD prévoit en seconde année une "étude de cas".

C'est dans ce cadre que MM. Bibi DIAWARA et Sékou TRAORE, sous la direction de M. MAZOUZ ont réalisé le travail intitulé "Population et activité économique dans la transformation du secteur rural au Mali. Forces d'inertie et facteurs de changement", que je suis heureux de présenter ici.

Cette étude a pu mettre en relief les caractéristiques humaines de l'activité économique dans le secteur rural malien par l'analyse systématique de la population rurale selon ces grandes variables socio-démographiques, et la mise en rapport de l'individu et de la collectivité avec l'activité économique, pour parvenir à déceler dans la situation actuelle les forces d'inertie et les facteurs de changement.

Cette première publication scientifique de l'IFORD permettra sans nul doute une meilleure connaissance du monde rural africain, et nous espérons qu'avec elle commence une série d'études qui peu à peu combleront les lacunes encore importantes de la connaissance démographique du continent./--



F. GENDREAU
Directeur p.i.-

AVANT -- PROPOS

Cette étude s'inscrit dans le cadre des activités de l'Institut de Formation et de Recherche Démographiques. En effet, conformément aux programmes de la deuxième année, nous avons été amenés à traiter des sujets d'étude de cas relatifs aux pays d'Afrique. C'est ainsi que la présente étude qui se propose d'aborder les problèmes d'activité dans le secteur rural au Mali est considérée comme une approche de l'analyse de la situation globale vue **sous** l'angle de la démographie.

Nous remercions tout particulièrement Monsieur MAZOUZ Mohamed Expert Démographe enseignant à l'I.F.O.R.D qui n'a ménagé, ni son temps ni son énergie pour nous guider dans la difficile voie de l'observation et de la présentation du cadre étudié. Son entière disponibilité et sa grande patience nous ont été d'un grand secours.

Nous remercions également le Service de la Statistique du Mali qui s'est tout de suite mis à notre disposition en nous faisant parvenir avec diligence, la documentation disponible sur le secteur rural.

A la représentation régionale du BIT auprès de l'Afrique Centrale, nous formulons nos vifs remerciements et lui témoignons notre sincère reconnaissance pour nous avoir ouvert l'accès à sa bibliothèque.

Nous espérons que la présente étude de cas servira à faire mieux connaître les problèmes du monde rural pour qu'une judicieuse combinaison des ressources conduise au développement économique et social.

Bibi DIAWARA - Sékou TRAORE

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
Liste des tableaux	5
Liste des graphiques et des cartes	7
<u>INTRODUCTION</u>	8
I - <u>LA SITUATION DEMOGRAPHIQUE DU MALI</u>	10
1.1 le milieu écologique	10
1.2 la structure de la population	12
1.3 la scolarisation et l'activité	22
1.4 le mouvement naturel	28
II - <u>ORGANISATION SOCIO-ECONOMIQUE DU MONDE RURAL</u>	32
2.1 organisation sociale	32
2.2 organisation économique	34
2.3 les formes de coopération agricole	40
III - <u>LES PROBLEMES DU MONDE RURAL</u>	43
3.1 le sous-peuplement	43
3.2 les modes et moyens de production	43
3.3 l'exode rural	46
3.4 l'état sanitaire des zones rurales	48
3.5 l'activité dans les zones rurales	49
IV - <u>STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR RURAL</u>	59
<u>CONCLUSION</u>	65
<u>ANNEXES</u>	67
<u>BIBLIOGRAPHIE</u>	79

Liste des Tableaux

- 1- Résidents suivant le sexe et l'âge (1960-61)
- 2- Répartition pour 10.000 personnes de la population totale et de la population rurale du Mali en (1960-61)
- 3- Résidents suivant le sexe, le groupe d'âges et la zone d'habitat (1960-61) en pourcentage.
- 4- Evolution de la population totale par région
- 5- Evolution de la population rurale par région
- 6- Population, superficie et densité par région.
- 7- Résidents de 10 ans et plus suivant le sexe, l'âge la connaissance du français et la zone d'habitat.
- 8- Taux de scolarisation prévus pendant le programme triennal de redressement économique et financier (1970-1972).
- 9- Taux d'activité suivant le sexe, l'âge, dans le delta central Nigérien.
- 10- Résidents suivant le sexe et l'âge, dans le secteur rural
- 11- Taux d'activité suivant le sexe, l'âge et la zone d'habitat
- 12- Fécondité cumulée à 50 ans et fécondité^à 15-49 ans par zone d'habitat.
- 13- Taux de fécondité par âge (‰).
- 14- Perspectives des taux de mortalité, par sexe, âge. pour 1963, 1968, 1973.
- 15- Perspectives d'évolution de la population du Mali entre 1960 et 1970 (hypothèse A)
- 16- Matériels aratoires par région.
- 17- Evolution de l'importance de la population rurale et de la population agricole dans l'ensemble.
- 18- Exploitations et superficies cultivées suivant la taille de l'exploitation (en 1966-67)
- 19- Exploitations agricoles et superficies cultivées selon la taille (en 1970-71)
- 20- Exploitations agricoles, population active et superficies cultivées suivant le nombre d'actifs par exploitation (1970-71)
- 21- Exploitations agricoles selon la taille (1964 à 1970)
- 22- Evolution de la population agricole par région.
- 23- Migrants Bambara et Dioula par sexe et âge.
- 24- Evolution de la structure par âge de la population agricole. (1964-70)
- 25- Répartition de la population agricole par sexe, âge campagne agricole.
- 26- Rapport de masculinité de la population agricole évolution par âge de 1964-65 à 1970-71.
- 27- Importance de la population active agricole
- 28- Population active agricole selon le type d'activité (15 à 60 ans, sexes réunis)

29- Evolution de la population active de 1964 à 1970 (population de 15 à 60 ans.

A N N E X E S

- I - 1 Table de mortalité du moment dans le secteur rural du Mali
(hommes 1960-61)
- II-1 Taux d'activité suivant le sexe et l'âge dans la zone rurale (1960-61).
- II-2 Taux (interpolés) d'activité - sexe masculin. Secteur Rural du
Mali (1960-61)
- III-1 Table de vie active des hommes du secteur rural du Mali (1960-61
- III-2 Tableau annexe de calcul des indices de la table de vie active du
Mali (1960-61)
- III-3 Calcul du nombre brut d'années de vie active pour les hommes du
secteur rural du Mali (1960-61)

E R R A T A

- 1) Des problèmes non résolus de mise en page ont abouti aux erreurs suivantes :
- le graphique 4 (p. 27) doit normalement venir après le tableau 25 (p. 50) ;
 - les tableaux 25 et 26 (pp. 50 et 51) doivent normalement venir avant le point "3.5. Activité" (p. 49) ;
 - le graphique 8 (p. 76) doit normalement venir avant le graphique 9 (p. 75).
- 2) Page 68 la formule se lit :

$$\text{logit } P(x) = \alpha + \beta \text{ logit } P_s(x)$$

Liste des graphiques.

GRAPHIQUE

- 1- Répartition de la population totale par sexe et par âge pour un ensemble de 10.000 (1960-61)
- 2- Courbe des Rapports de MASCULINITÉ -Mali (1960-61)
- 3- Répartition de la population rurale par sexe et par âge pour un ensemble de 10.000 (1960-61)
- 4- Répartition de la population agricole de 1964-65 à 1969-70) par sexe et par âge pour un ensemble de 10.000
- 5- Population agricole par sexe et par âge et pour un ensemble de 10.000 (1970-71)
- 6- Rapport de masculinité de la population agricole evolution par âge de 1964-65 à 1970-71.
- 7- Taux d'activité suivant le sexe et l'âge dans la zone rurale (1960-61)
- 8- Courbe de survie des hommes ruraux (1960-61)
- 9- Expérances de vie des hommes ruraux (1960-61).

- Liste des cartes -

- 1- Carte administrative de la République du Mali.
- 2- Carte du climat et de la végétation du Mali
- 3- Densité de la population (villes exclues).

INTRODUCTION

La mise en valeur des zones rurales est actuellement l'une des préoccupations majeures de ~~l'un~~ des pays dits en voie de développement. En effet la plus grande partie de la population ne participe pas assez au développement national. L'économie rurale ne parvient pas à donner un emploi productif aux travailleurs qui, du fait de l'évolution démographique normale, viennent grossir les rangs de la main-d'oeuvre des campagnes. Cette situation n'est pas sans provoquer un exode massif vers les villes.

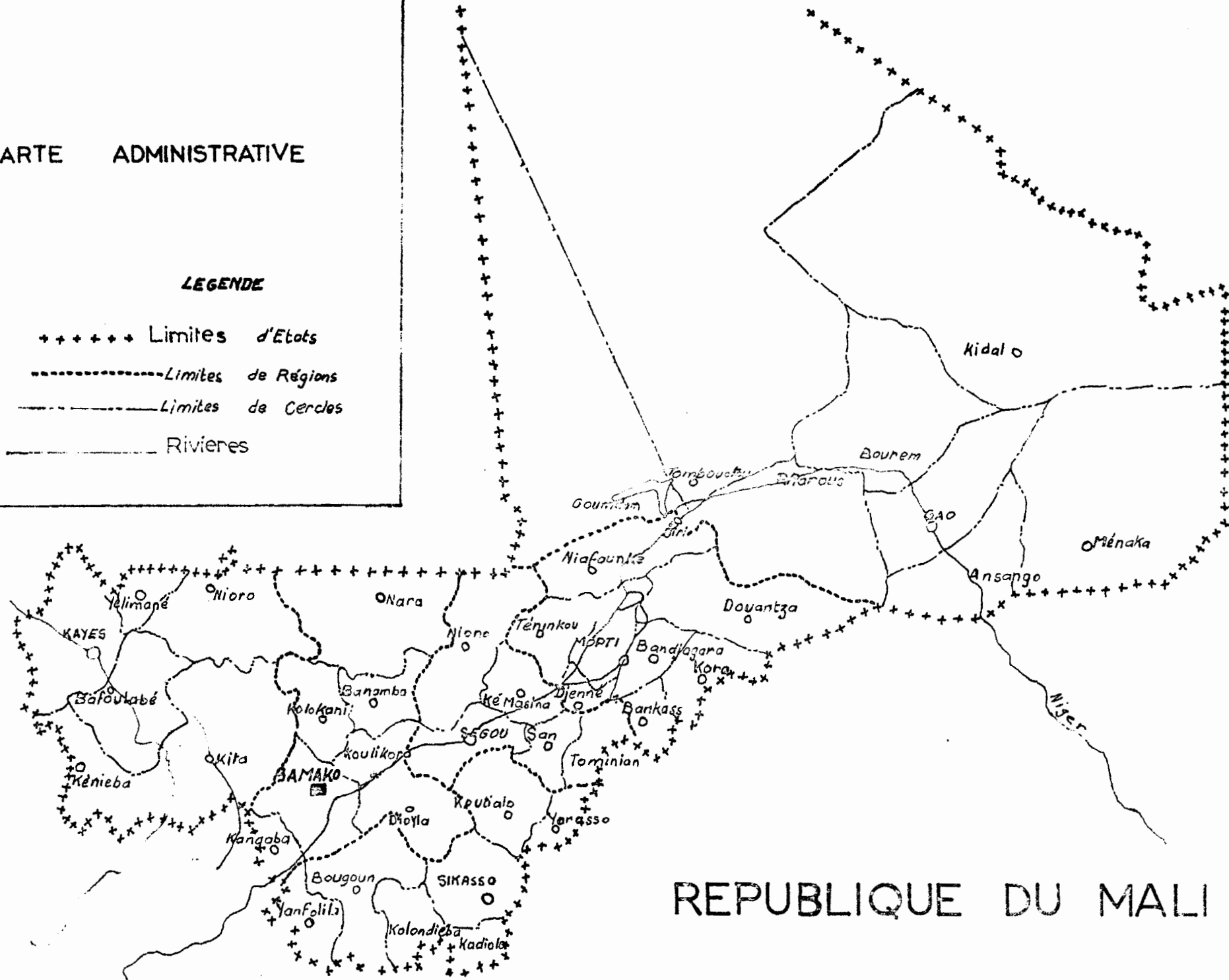
Eu égard à la limitation de capital et des autres ressources matérielles, il apparaît que la modernisation et le développement du secteur rural doivent se fonder avant tout sur une meilleure utilisation des ressources humaines. Pour ce faire, il faudrait disposer de données assez détaillées sur la situation démographique et du cadre social qui mettront à ~~nu~~ les problèmes du monde rural. Une analyse minutieuse de ces données permettrait de mettre un accent particulier sur les stratégies adoptées en ~~vue~~ d'atteindre les objectifs que les autorités se sont fixé.

S'agissant d'une nation en voie de développement, l'importance du facteur démographique revêt une signification particulière, dans la mesure où la population qui est la plus précieuse des ressources, se trouve être à la fois l'instrument et l'objet du développement. La présente étude se limitera donc à l'aspect "instrument" de la population des zones rurales dans le processus de développement économique et social au Mali.

CARTE ADMINISTRATIVE

LEGENDE

- + + + + + Limites d'Etats
- Limites de Régions
- - - - - Limites de Cercles
- Rivières



REPUBLIQUE DU MALI

I - La situation démographique du Mali

1

1.1 le milieu écologique

On ne saurait comprendre certaines caractéristiques d'une population si l'on perd de vue le milieu écologique dans lequel elle évolue.

Avant de parler de la population du Mali, il est donc bon de rappeler le relief et le climat qui sont les principaux phénomènes influant sur le comportement et la répartition des habitants.

La République du Mali s'étend sur 1.240.200 km² entre le 10^e et le 25^e degrés de latitude Nord et les 4^e degré de longitude Est et 12^e degré de longitude Ouest. C'est un pays entièrement continental dont le relief est constitué de plaines basses alternant avec des plateaux de faible altitude et ~~des collines~~.

Le Mali se présente sous la forme d'une immense plaine limitée au Nord par le SAHARA et au Sud par les hauteurs de grès s'articulant l'une sur le Fouta-Djallon, l'autre sur les monts du Libéria. Le Nord aride et presque vide de toute vie animale ou végétale, couvre une immense superficie. Le Sud, plutôt humide, est le domaine de l'agriculture et s'arrête au 15^e degré de latitude Nord.

On distingue trois saisons principales d'une durée variable suivant la latitude :

- Saison des pluies de juin à Octobre
- Saison fraîche et sèche de Novembre à Février
- Saison chaude et sèche de Mars à Juin

Le climat est dominé en saison sèche par l'harmattan, vent sec soufflant de l'Est et en saison des pluies par la mousson. Ainsi suivant le régime des pluies (saisons des pluies de plus en plus longues à mesure que l'on descend vers le Sud), le pays est divisé en trois zones climatiques distinctes :

- climat soudanien avec une pluviométrie abondante dans le Sud et le centre, domaine propice à la culture.


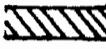

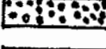

- climat sahelien avec une pluviométrie faible, en bordure du SAHARA, où la culture est en seconde position après l'élevage transhumant.

- Enfin le Nord a un climat désertique, domaine surtout du nomadisme et de l'élevage des dromadaires.

Placée au coeur de l'Afrique de l'Ouest, la République du Mali est en contact avec sept pays, d'où la diversité ethnique de sa population comme nous le verrons plus loin.

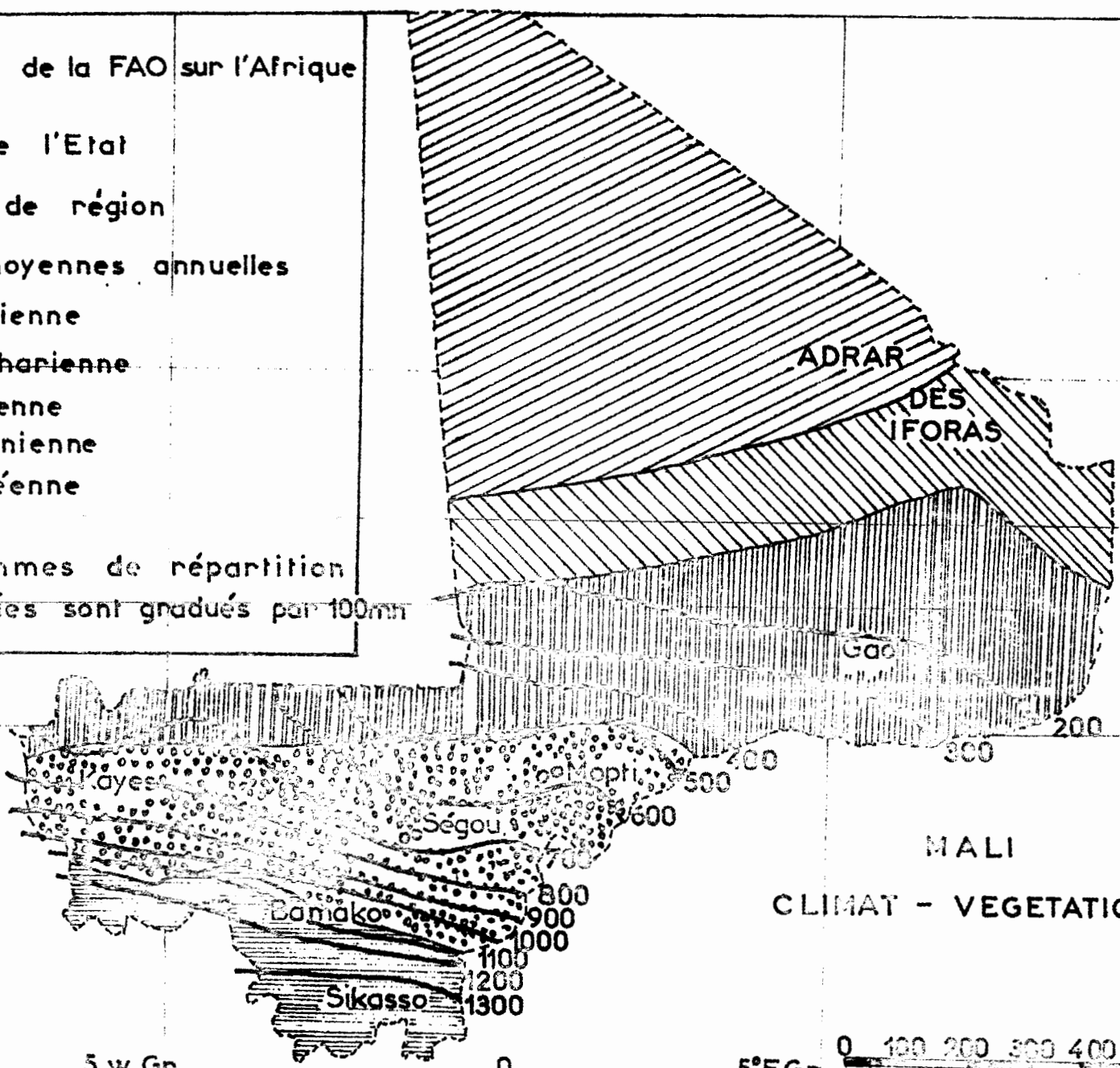
25° N Selon l'enquête de la FAO sur l'Afrique

----- Limite de l'Etat
 oo Chef lieu de région
 — Isohyetes moyennes annuelles

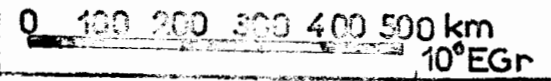
-  Zone saharienne
-  Zone subsaharienne
-  Zone sahelienne
-  Zone soudanienne
-  Zone guinéenne

Les diagrammes de répartition mensuelle des pluies sont gradués par 100mm

15° N
 10° N



MALI
 CLIMAT - VEGETATION



5 w Gr

0

5°EGr

10°EGr

1.2 la structure de la population

La population malienne est composée d'une forte majorité de paysans (90 à 95%) vivant à la campagne. A la campagne comme à la ville, la composition par âge de la population est sensiblement la même. Le Mali a une population extrêmement jeune imposant à la nation un lourd sacrifice pour former la moitié de la population nationale composée de jeunes.

En 1960, la répartition par âge apparaît différente selon le sexe : 54% des femmes ont de 15 à 59 ans contre 49% chez les hommes (tableau n°1). Mais cette répartition est perturbée par les mauvaises déclarations des âges et aussi par des glissements d'âges : vieillissement des jeunes femmes mariées entre 14 et 19 ans, rajeunissement des garçons de 10 à 19 ans etc...

Tableau 1

Résidents suivant le sexe et l'âge (1960-61)

A G E	Hommes		Femmes		Ensemble	
	Nombre (milliers)	%	Nombre (milliers)	%	Nombre (milliers)	%
moins d'1an	81,0	4,7	76,5	4,4	157,5	4,4
1 - 4	255,8	14,9	245,7	14,1	501,5	14,1
5 - 9	286,7	16,7	258,0	14,7	544,7	15,3
10 - 14	163,5	9,5	142,9	8,2	306,4	9,0
15 - 19	131,7	7,7	135,8	7,8	267,5	8,0
20 - 24	113,5	6,6	160,8	9,2	274,3	8,0
25 - 29	128,0	7,4	166,6	9,5	294,6	8,3
30 - 34	100,2	5,8	120,6	6,9	220,8	6,2
35 - 39	104,3	6,1	123,2	7,1	227,5	6,4
40 - 44	84,7	4,9	76,9	4,4	161,6	4,6
45 - 49	78,2	4,6	74,0	4,3	152,2	4,3
50 - 54	49,2	2,9	42,7	2,5	91,9	3,0
55 - 59	46,1	2,7	41,5	2,4	87,6	3,0
60 - 64	37,4	2,2	29,3	1,7	66,7	2,0
65 - 69	26,6	1,6	21,6	1,3	48,2	1,4
70 et plus	29,6	1,7	24,6	1,5	54,2	2,0
* Total	1.716,4	100,0	1.742,8	100,0	3.459,2	100,0

Source : Enquête démographique 1960-61,

(*) Non compris les Non déclarés qui sont M: 17,0 ; F: 8,3 . L'ensemble de la population dénombrée serait 3.484.500 habitants.

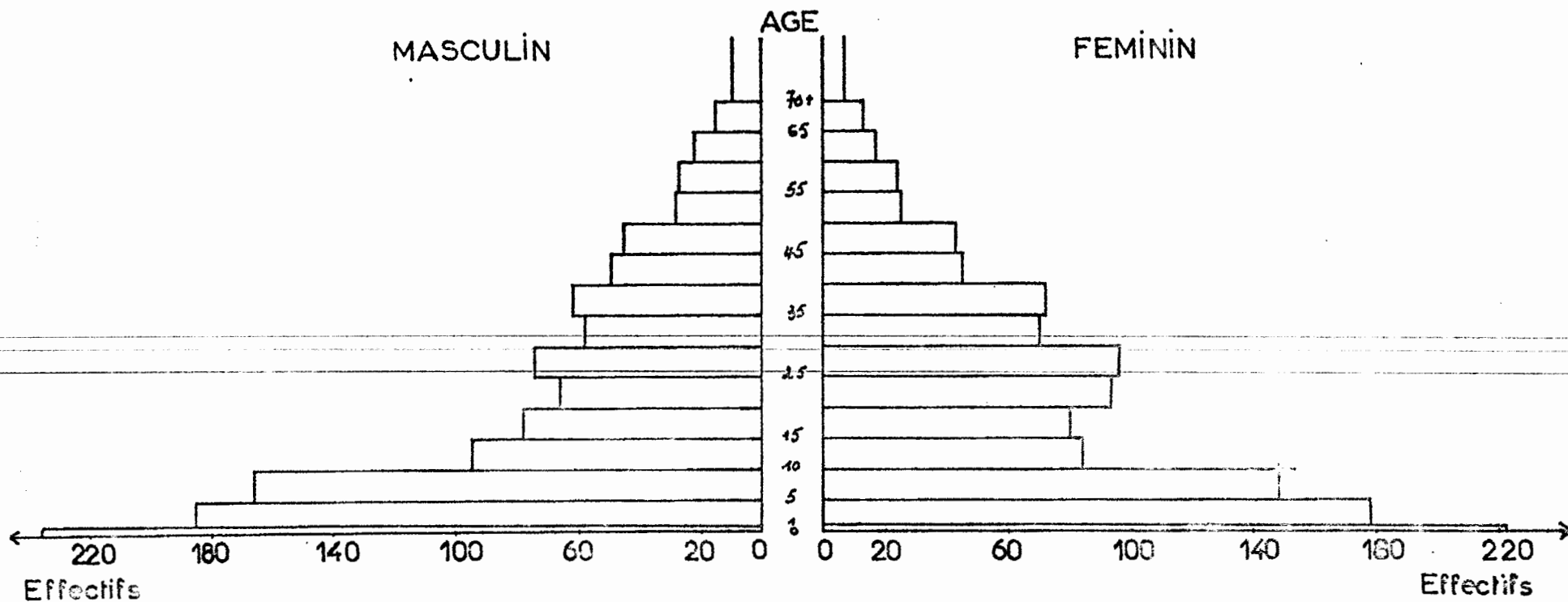
Tableau 2:

Répartition pour 10.000 personnes de la population totale et de la population rurale du Mali en 1960-61.

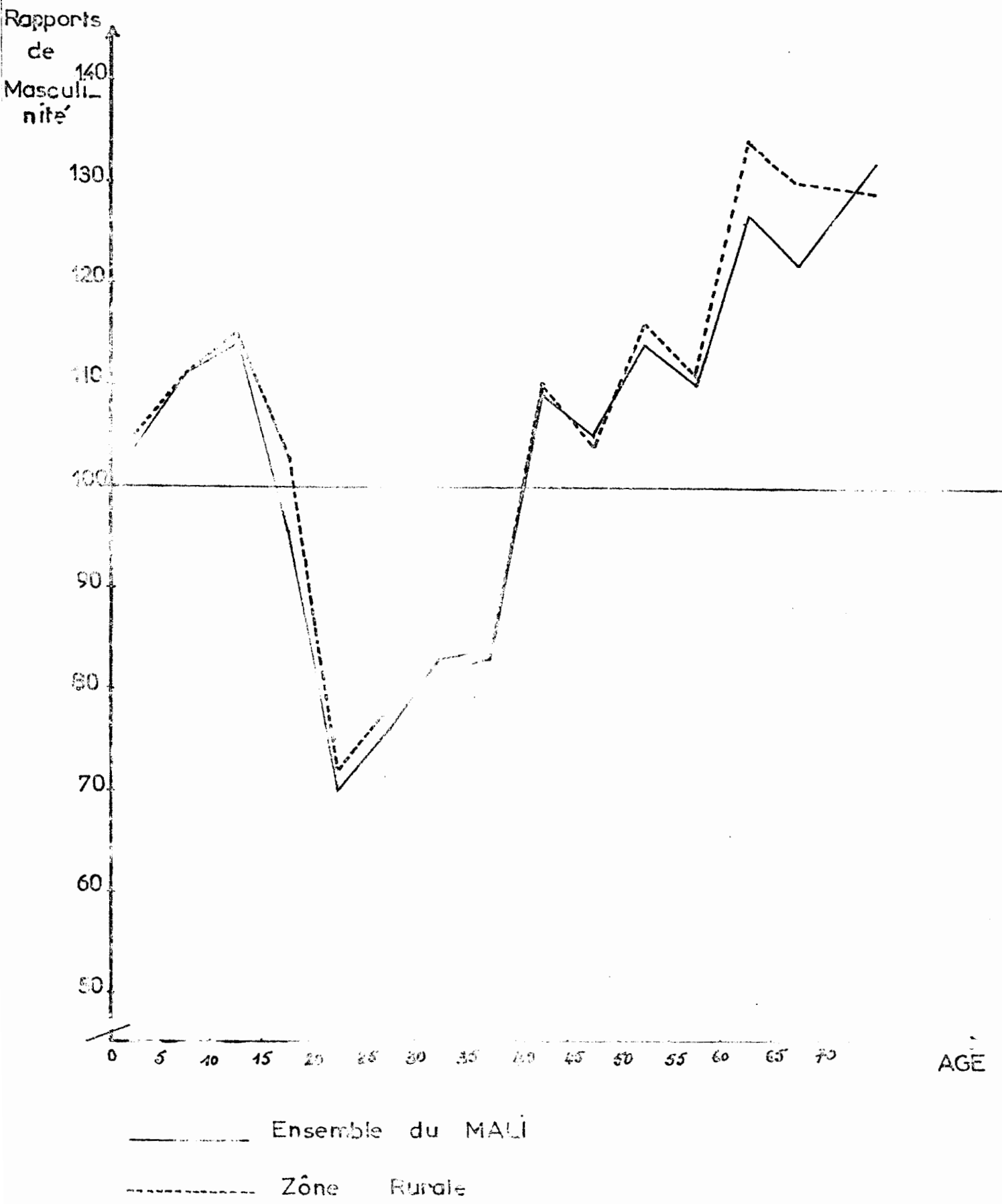
Groupe d'âge	ENSEMBLE DU MALI			ZONE RURALE		
	sexe Masculin	sexe Féminin	Rapport de masculinité (%)	sexe Masc.	sexe féminin	Rapport de masculinité (%)
0-4	967	925	104	966	920	105
5-9	823	740	111	835	749	111
10-14	469	410	114	474	413	115
15-19	378	390	96	391	381	103
20-24	326	461	70	328	453	72
25-29	367	478	76	365	468	78
30-34	288	346	83	285	349	82
35-39	299	354	84	295	355	83
40-44	243	221	109	243	220	110
45-49	224	212	105	223	214	104
50-54	141	123	114	142	122	116
55-59	132	119	110	134	121	111
60-64	107	84	127	111	83	134
65-69	76	62	122	79	61	130
70+	134	101	132	124	96	129
Total	4.974	5.026	99	4.995	5.005	100

Graphique 1

REPARTITION de la POPULATION TOTALE par SEXE et
par AGE pour un ENSEMBLE de 10000 (1960-61)



Graphique 2 COURBES des RAPPORTS de MASCULINITE
MALI (1960-61)



Par zone d'habitat, la structure de la population varie peu. Comme l'indique le tableau n°3 ; 51 % de la population du secteur rural ont entre 15 et 59 ans, 53 % dans le secteur urbain.

Tableau 3 Résidents suivant le sexe, le groupe d'âge et la zone d'habitat
(en pourcentage).

Groupe d'âge	SECTEUR RURAL			SECTEUR URBAIN			ENSEMBLE		
	M	F	ENS.	M	F	ENS.	M	F	ENS.
0-14	45,9	41,8	43,9	45,4	39,5	42,3	45,9	41,5	43,7
15-59	48,5	53,9	51,2	50,0	55,6	52,9	48,7	54,1	51,4
60 et+	5,6	4,3	4,9	4,6	4,9	4,8	5,5	4,5	4,9

Source : ENQUÊTE DÉMOGRAPHIQUE DU MALI 1960-61.

Les 4/5 de la population malienne vivent dans la partie occidentale du pays. Cette population est inégalement répartie en dehors des villes où ne réside que 1/10 de la population.

Le reste de la population vit dans les campagnes où elle est occupée principalement par l'agriculture.

Le Nord, jadis occupé par une population nomade connaît en ce moment un dépeuplement dû à la sécheresse des dernières années.

La structure de la population a subi une légère modification au cours de la première décennie de l'indépendance du pays. Le léger rajeunissement constaté de la population peut être imputable à la baisse sensible de la mortalité aux premiers âges de la vie.

En effet de 1963 à 1973, la mortalité infantile est passée de 156‰ à 119‰ pour les garçons, de 150‰ à 101‰ pour les filles. Quant à la mortalité

juvenile (1-4 ans) au cours de la même période, elle est passée de 73,0 % à 68,0 % (avec une légère pointe à 75,0% en 1968) pour les garçons et de 76,0 à 63 % pour les filles.

Ces baisses de la mortalité chez les enfants de moins de 5 ans, ajoutées à celles, certes moins importantes des âges de 5 à 14 ans, ne vont pas sans rajeunir la population quand bien même les autres taux resteraient constants.

C'est ainsi que la base de la pyramide s'est élargie entre 1960 et 1970.

Si la population rajeunit dans son ensemble, la répartition géographique reste inégale et certaines régions ont tendance à se vider au profit du reste du pays et de l'étranger (tableaux n° 4 et 5)

Tableau n°4 : Evolution de la population totale par région.

Régions	Population totale (en milliers)						1970 en % de	
	1964	1966	1967	1968	1969	1970	1964	1969
Kayes	682,0	704,2	716,8	721,1	709,0	696,4	102,1	98,2
Bamako	839,0	867,4	883,2	902,5	916,8	920,6	109,7	100,4
Sikasso	821,0	855,2	871,4	917,2	918,8	903,1	110,0	98,4
Ségou	677,0	716,0	729,1	735,6	739,2	739,0	109,2	100,7
Mopti	910,0	937,2	954,3	1 032,0	1 043,9	1 104,0	121,3	105,8
Gao (1)	556,0	574,1	586,0	597,2	606,3	617,3	111,0	101,8
Mali	4.485,0	4.654,1	4.740,0	4.905,6	4.929,0	4.980,4	111,0	101,0

Source : Enquête agricole 1970-71.

Tableau N°5

Evolution de la population rurale par région.

Régions	Population rurale (en milliers)						1970 en % de la	
	1964	1966	1967	1968	1969	1970	Pop. rura- le du pays	Pop. de la Ré- gion
Kayes	654,0	673,2	688,8	692,1	679,1	665,4	14,3	95,5
Bamako	685,0	717,0	708,4	720,5	727,6	723,8	15,6	78,6
Sikasso	795,0	827,8	849,4	894,5	825,5	878,8	18,9	97,3
Ségou	660,0	697,4	699,1	704,6	702,3	705,8	15,2	95,5
Mopti	892,0	906,9	922,3	999,0	1 009,9	1 068,7	23,0	96,8
Gao (1)	...	550,1	574,5	583,9	592,6	603,0	13,0	97,7
Mali	3.686	4 372,4	4 442,3	4 594,6	4 607,0	4 645,5	100,0	93,3

Source : Enquête agricole 1970-71

(1) La Région de Gao n'a pas été étudiée pendant la campagne 1964-65, l'effectif de la population a été déterminé d'après les listes de villages portant les effectifs de population administrative.

La concentration de la population dans certaines régions plutôt que dans d'autres s'explique en grande partie par la présence de terres suffisamment arrosées dans les premières. Les régions de faible densité (Kayes, Gao) sont celles qui sont en majorité dans les zones sahéliennes et désertiques avec absence de cours d'eau importants. (Tableau n°6).

Tableau n°6

Population, Superficie et densité par Région

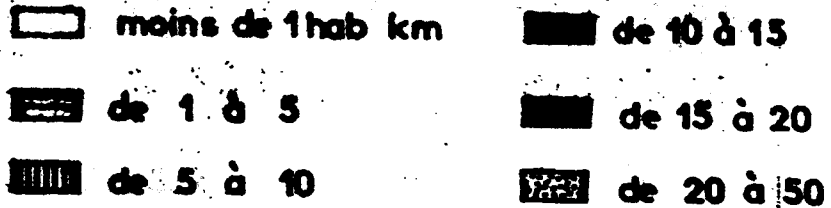
Régions	Population hbts	Superficie (km ²)	Densité hbts/km ²
Kayes	744 270	119 813	6,2
Bamako	916 790	90 000	10,2
Sikasso	911 870	76 480	11,9
Ségou	759 070	56 187	13,5
Mopti	990 740	88 752	11,2
Gao	606 260	808 870	0,7
° Ensemble	4 929 000	1 240 102	4,0

Source : ANNUAIRE STATISTIQUE du MALI 1970

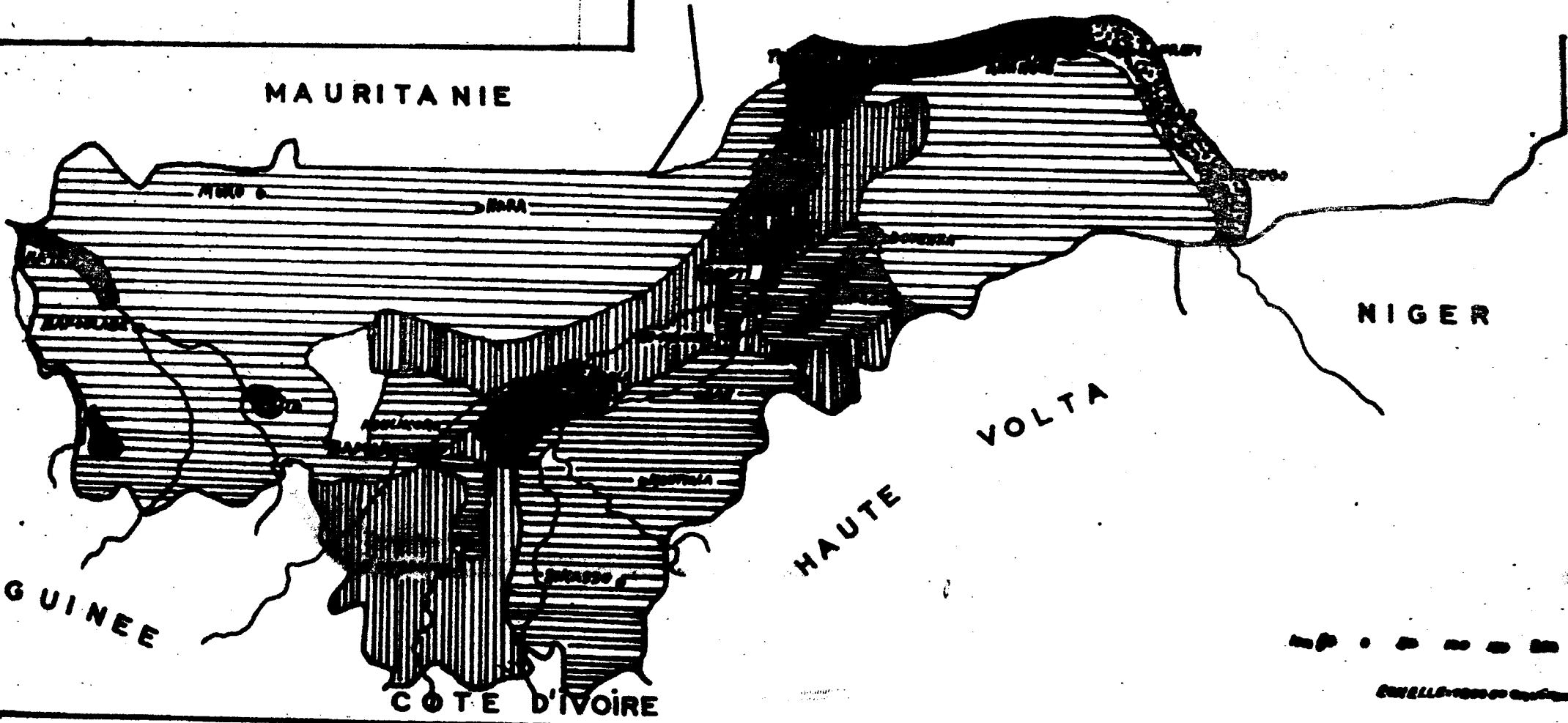
Les centres urbains constituent des pôles d'attraction pour les jeunes campagnards à la recherche d'emploi.

Le mouvement est surtout visible en saison sèche pendant laquelle les paysans sont en repos relatif et les jeunes gens de 15 à 25 ans sont à la recherche d'argent en vue de satisfaire les besoins créés par le désir d'imiter les citadins. Dans les Régions, la création des grandes opérations a favorisé un déplacement des populations vers les zones d'application de ces opérations (cimenterie de Diamou, COL.MA.TEX; sucrerie de ILUCABOUGOU, etc...)

Densité de la population (villes exclues)



REPUBLIQUE DU MALI



Source: Institut National de la Statistique

Il faut cependant remarquer que les migrants sont essentiellement masculins, les femmes n'y entrant que pour une faible part. Les migrations internationales, assez faibles dans les premières années de l'indépendance, s'intensifièrent à mesure que le sahel connaissait un déficit pluviométrique de plus en plus important. Ce phénomène de déplacement de populations n'a encore pas fait l'objet d'études approfondies, et nous ne pouvons que le signaler.

Pour certains émigrants ; la Côte d'Ivoire et le Sénégal ne sont que des étapes nécessaires dans leur acheminement vers la France ou d'autres pays africains du centre et de l'Est. Ces migrants sont pour la plupart des analphabètes ou savent à peine lire et écrire, la scolarisation n'ayant pas touché suffisamment le secteur rural.

1.3 la scolarisation et l'activité

A ce titre, bien que très sommaires, les données sur l'enseignement de l'enquête 1960-61 renseignent sur les personnes sachant lire et écrire le français (tableau n°7).

- 2,9 % pour ceux qui ont plus de 10 ans. Alors que pour les garçons urbains il est de 50%, il n'est plus que 7,8% pour les hommes de 60 ans et plus. La scolarisation touche encore une faible proportion des femmes (32,2 % des 10-14 ans contre 0,2% des 60 ans et plus).

Mais les zones rurales accusent un retard net sur les centres urbains : 4,3% pour les garçons de 10-14 ans; 1,7% pour les 15-19 ans et 0,6% pour les 60 ans et plus dans le secteur rural.

Quant aux femmes la quasi totalité de celles d'entre elles âgées de 20 ans et plus est analphabète.

Tableau N°7

Résidents de 10 ans et plus suivant le sexe, l'âge, la connaissance du français et la zone d'habitat.

AGE	Zone rurale						CENTRES URBAINS						ENSEMBLE DU MALI					
	hommes		Femmes		Ensemble		Hommes		Femmes		Ensemble		Hommes		Femmes		Ensemble	
	I	LE	I	LE	I	LE	I	LE	I	LE	I	LE	I	LE	I	LE	I	LE
0-14	95,7	4,3	98,8	1,2	97,2	2,8	44,8	55,2	67,8	32,2	55,8	44,2	90,2	9,2	95,3	4,7	92,7	7,3
5-19	98,3	1,7	99,7	0,3	99,0	1,0	55,6	44,4	91,0	9,0	77,3	22,7	94,5	5,5	98,5	1,5	96,5	3,5
20-39	98,4	1,6	99,9	0,1	99,3	0,7	74,1	25,9	96,8	3,2	87,0	13,0	95,4	4,6	99,6	0,4	97,7	2,3
40-59	98,8	1,2	100	-	99,4	0,6	81,5	18,5	99,0	1,0	89,9	10,1	96,8	3,2	99,9	0,1	98,2	1,8
60 +	99,3	0,7	100	-	99,6	0,4	92,2	7,8	99,8	0,2	96,3	3,7	98,6	1,4	100	-	99,2	0,8
Ens. (1)	98,2	1,8	99,8	0,2	99,0	1,0	71,7	28,3	93,5	6,5	83,4	16,6	95,1	4,9	99,0	1,0	97,1	2,9

(1) y compris les Non-Déclarés

I= Illétrés

LE= Lettrés

Source : Enquête démographique du Mali 1960-61.

L'enseignement est resté très longtemps étranger aux structures socio-économiques du pays. Malgré la réforme générale de l'enseignement de 1962-63, le problème principal reste actuellement d'assurer une formation qui soit vraiment adaptée aux besoins réels du développement économique et social du pays. Ce sont surtout ceux qui abandonnent l'école définitivement dès le premier cycle fondamental qui deviennent des oisifs et s'adaptent mal aux conditions de production des zones rurales. C'est pour faire de ceux n'ayant pas eu la chance de poursuivre leurs études, des agents de développement que les programmes subissent constamment des modifications en vue d'une ruvalisation intensive de l'enseignement. Le développement de la scolarisation dans un pays où le revenu " per capita " est très bas, pose des problèmes d'autant plus ardues que presque toute l'infrastructure scolaire est soutenue par les pouvoirs publics et la demande spontanée d'éducation des populations est élevée.

Aussi compte tenu de toutes les contraintes, il a été retenu un accroissement du taux de scolarisation pendant la période du programme triennal 1970-73 (tableau 8)

Tableau n°8 Taux de scolarisation prévus pendant le programme triennal de redressement économique et financier (1970-73), %

année scolaire	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73	1973-74
Taux de scolarisation	24,5	26,0	27,7	28,9	29,7

La faiblesse générale du niveau d'instruction de la population rend difficile la collecte des informations sur l'activité d'autant plus que l'activité agricole permet bien souvent l'exercice d'une activité secondaire selon l'époque de l'année.

L'enquête démographique 1960-61 fournit des séries intéressantes sur le niveau d'activité par groupe d'âge et par zone d'habitat ; mais l'on ne dispose d'aucune information sur le classement des étudiants des retraités, des ménagères et des chômeurs. Les taux d'activité sont très élevés car ils sont supérieurs à 97 % pour les hommes de 15 ans et plus. Signalons, que ces taux semblent largement surestimés d'autant plus que dans la société malienne en général, l'oisiveté est sévèrement critiquée et que les gens déclarent toujours une activité même si elle n'est pas exercée. Seuls les malades, les infirmes et les vieillards se déclarent inactifs sans une certaine humiliation.

Chez les femmes, le taux paraît encore plus anormalement élevé : 87,6% pour l'ensemble. Mais le taux décroît très rapidement dès le groupe d'âges 50-59 ans pour retomber à 8,3% à 70 ans et plus. Par ailleurs les taux dans le secteur rural sont plus élevés que ceux constatés dans la zone urbaine. Dans chacun de ces secteurs les taux féminins avoisinent ceux des hommes aux jeunes âges.

Le caractère fortement rural de certains centres urbains apparaît dès l'instant que l'on considère le critère de l'activité principale .

Tableau n°9 Taux d'activité suivant le sexe, l'âge, dans le delta central nigérien

Age.	20 ans.	20-29.	30-39.	40-49 .	50-59 .	60et + .	Ensemble
sexe							
M	92,7	97,4	98,7	98,6	98,1	79,5	95,0
F	79,3	81,6	84,5	82,8	80,0	54,5	78,7
Ensemble	85,9	88,4	91,8	90,9	89,0	67,1	86,6

Source : Enquête démographique dans le delta central nigérien 1956-58.

Les taux constatés en 1956-58 dans le delta central nigérien (tableau n°9) semblent plus faibles que ceux enregistrés par l'enquête démographique réalisée deux ans plus tard (tableau n°11)

Néanmoins tous les taux sont aussi élevés comme ceux de 1960-61. Les différences proviennent sans doute des définitions retenues et des instructions aux agents enquêteurs. Cette enquête démographique de 1960-61 donne la répartition suivante pour le secteur rural des résidents suivant le sexe et l'âge (tableau 10)

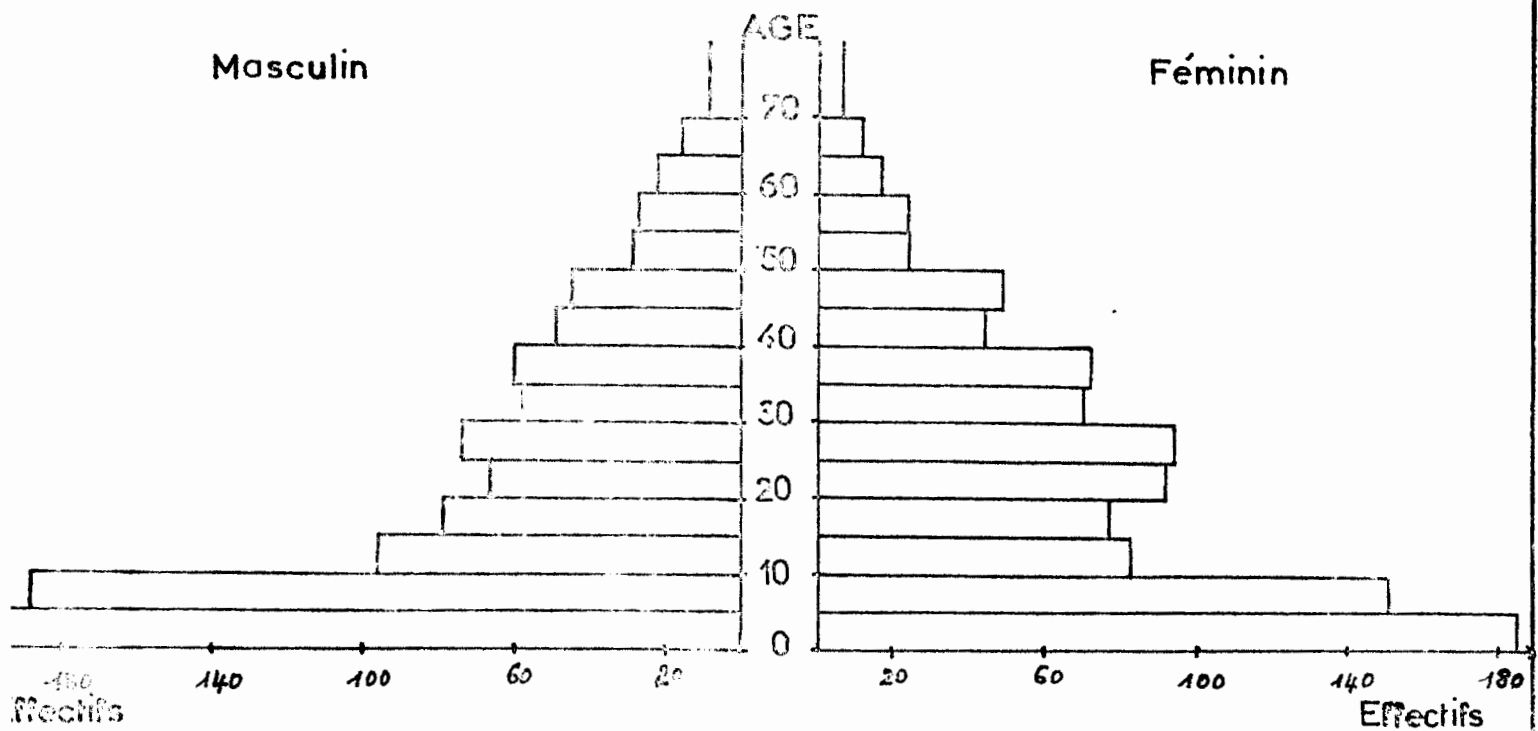
Tableau n° 10 Résidents suivant le sexe et l'âge du secteur rural

A G E	Hommes		Femmes		Ensemble	
	Nombre (milliers)	%	Nombre (milliers)	%	Nombre (milliers)	%
0 - 4	296,4	19,4	282,3	18,4	578,8	19,0
5 - 9	256,4	16,7	229,8	15,0	486,3	16,0
10 - 14	145,6	9,5	126,6	8,2	272,2	9,0
15 - 19	119,9	8,0	116,9	7,6	236,8	7,7
20 - 24	100,7	6,6	139,3	9,1	240,0	8,0
25 - 29	112,0	7,3	143,5	9,4	255,5	8,3
30 - 34	87,5	5,7	107,2	7,0	194,7	6,4
35 - 39	90,6	6,0	109,1	7,1	199,7	6,2
40 - 44	74,5	5,0	67,4	4,4	142,0	4,7
45 - 49	68,5	4,5	65,7	4,3	134,2	4,4
50 - 54	43,6	3,0	37,5	2,5	80,9	2,7
55 - 59	41,2	2,7	37,0	2,4	78,3	2,6
60 - 64	34,1	2,3	25,5	2,0	59,5	2,0
65 - 69	24,2	1,6	18,8	1,2	43,0	1,4
70 et +	26,3	1,7	20,7	1,4	47,0	1,6
TOTAL	1.533,2	100,0	1 535,8	100,0	3.069,0	100,0

Source : Enquête démographique 1960-61.

Graphique 3

REPARTITION de la POPULATION RURALE par sexe et par âge pour un ensemble de 10.000 (1960-61)



Graphique 4

REPARTITION de la POPULATION AGRICOLE (1964-65 à 1969-70) par sexe et par âge pour un ensemble de 10 000

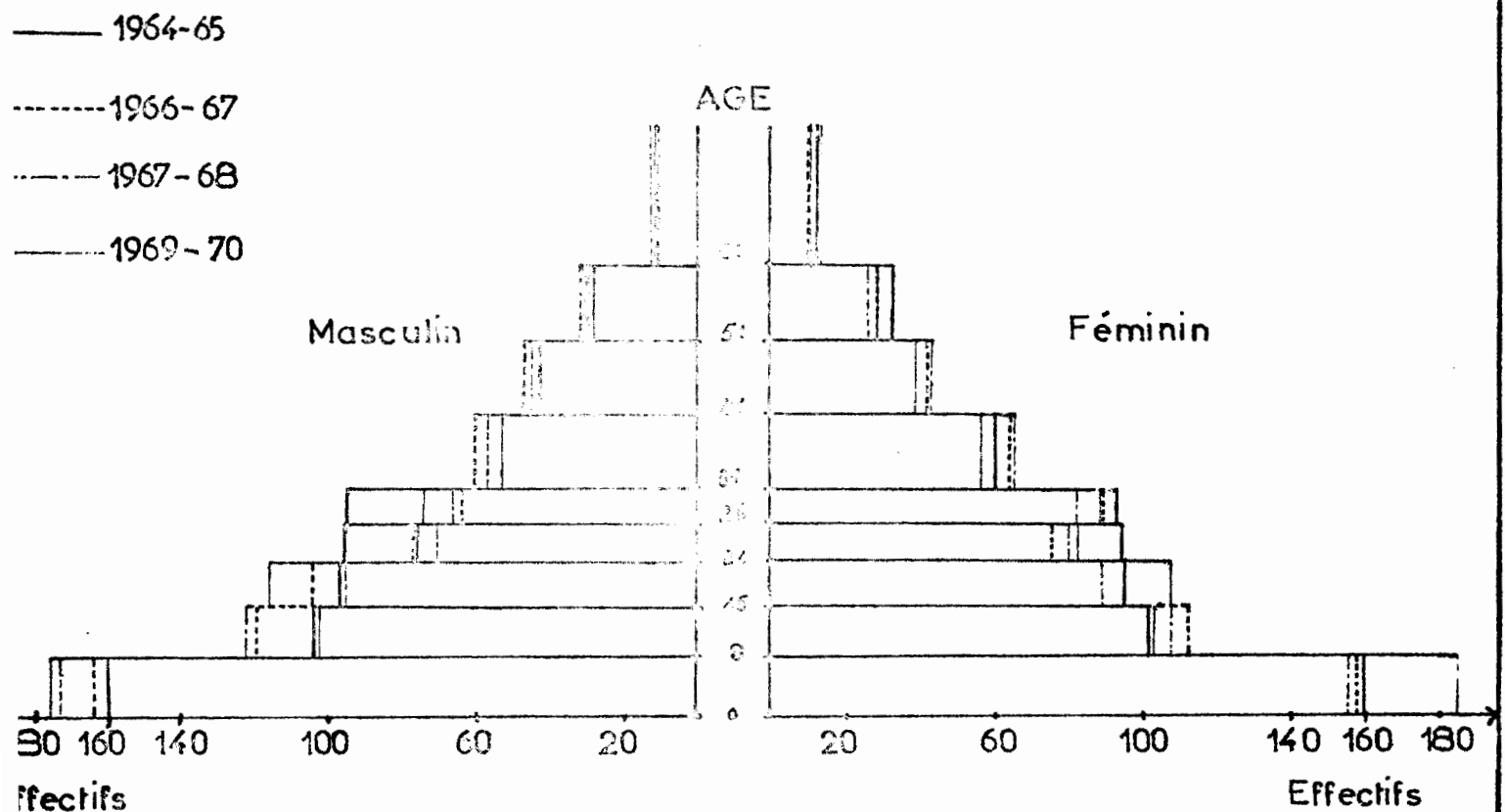


Tableau 11 Taux d'activité suivant le sexe, l'âge et la zone d'habitat.

Age	Zones Rurales		Zones Urbaines		Ensemble Mali	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
15-19	99,6	99,2	99,0	91,7	99,6	98,7
20-29	99,1	98,9	97,7	93,5	99,0	98,7
30-39	98,8	98,7	97,6	93,2	98,7	98,5
40-49	98,4	97,5	97,9	91,1	98,3	97,2
50-59	97,5	71,0	96,9	42,9	97,4	67,9
60-69	92,5	25,3	86,8	16,1	92,0	24,1
70 & +	68,7	8,4	54,8	2,8	67,4	8,3
Ens.	97,4	88,9	95,8	65,3	97,2	87,6

Source : Enquête démographique 1960-61.

1.4 le mouvement naturel

Le Mali est généralement classé, sur le plan international comme un pays à forte natalité et à forte mortalité. De ce fait il est un pays à taux d'accroissement naturel élevé. 2,5 à 3% ce qui explique que l'effectif des moins de 20 ans constitue plus de 50 % de l'ensemble de la population.

Cependant, il existe plusieurs facteurs qui pourraient provoquer une baisse d'une fécondité qui semble jusqu'ici constante.

D'abord l'âge minimum légal au mariage est actuellement de 18 ans pour les femmes au lieu de 15 ans comme avant. De plus le développement de la scolarisation retarde le mariage des jeunes. En dernier lieu, on pourrait citer un début d'utilisation des moyens contraceptifs. Ce dernier facteur serait le plus dangereux si le projet pilote actuel est généralisé à l'ensemble d'un pays où l'on a besoin de la force humaine pour mettre en valeur les immenses superficies disponibles pour l'agriculture. L'on oublie très souvent que la pression démographique est un stimulant du développement par le biais des contraintes imposées aux populations par la nature dans l'acquisition des biens nécessaires à la survie. L'expérience montre que c'est dans les zones à forte densité de population que sont nées les idées nouvelles conduisant aux méthodes de maximisation de la production. Il va sans dire que la meilleure voie conduisant au progrès technique est la résolution des problèmes posés par l'écologie et les besoins impérieux

de la population. Autrement dit c'est en levant le conflit entre les exigences de la population et les difficultés qu'oppose la nature qu'une société arrive à survivre et à progresser.

Mais en l'état actuel des choses, ces facteurs ont une action limitée dans les zones rurales. La quasi totalité des filles de 14 à 19 ans, dans le secteur rural, sont mariées, par contre dans les centres urbains 90% seulement de l'effectif du même groupe d'âges sont mariées.

La fécondité cumulée à 50 ans est comme l'indique le tableau n°12, de 7,7 enfants dans le secteur rural avec une fécondité de 240 ‰ entre 15 et 49 ans. Dans les centres urbains ces indices sont respectivement 7,3 enfants et 236‰. Dans l'ensemble du pays, la fécondité est maximale entre 20 et 25 ans (375‰) (tableau n°13) et reste élevé jusqu'à 40-44 ans où elle est encore égale à 90 ‰. On pourrait dire que non seulement les femmes entrent très tôt dans la vie féconde, mais qu'elles restent encore fécondes pendant très longtemps. Ceci provient probablement du fait que dans nos sociétés fortement islamisées, mais dont les coutumes ancestrales demeurent, l'enfant est considéré comme une source de richesse et de puissance sociale. En allant plus loin, l'homme en général est considéré comme une source de richesse dans la mesure où il procure de la main d'oeuvre dans une économie faiblement monétarisée (absence quasi-générale de la notion de salariat comme catégorie sociale). Cette conception, bien que n'étant pas le seul facteur explicatif de la famille nombreuse et de la polygynie, guide suffisamment dans la compréhension de la société africaine en général et de la société malienne en particulier.

Tableau n°12

Fécondité cumulée à 50 ans et fécondité à 15-49 ans par zone d'habitat.

Zone	Fécondité cumulée à 50 ans(enfants)	Fécondité à 15-49 ans ‰
Rurale	7,7	240
Urbaine	7,3	236
Ensemble	7,6	240

Source : Service statistique du Mali 1963.

Tableau N°13 Taux de fécondité par âge (‰)

Groupes d'âges	14-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49
taux de féc. ‰	156	375	298	245	195	90	45

Source : Perspectives démographiques du Mali 1963-1973
Service statistique du Mali 1963.

Si la fécondité semble constante de 1960 à 1970, la mortalité semble accuser une baisse à partir de 1967.

Cependant, malgré cette tendance à la baisse due aux progrès médico-sanitaires, on constate que la période comprise entre 0 et 10 ans est très menacée et que les décès sont fréquents.

Malgré des effectifs insuffisants et des installations précaires, les services de santé ont livré une véritable guerre contre les maladies et la mortalité. De grandes campagnes médicales ont été lancées pour enrayer ou prévenir les épidémies qui faisaient des ravages dans la population (variole, méningite, etc.). Les grandes maladies endémiques sont combattues avec acharnement (Onchocercose, paludisme, etc...)

La mère et l'enfant sont surveillés dans les centres urbains par des centres de "protection maternelle et infantile" (P.M.I.) implantés principalement dans les villes.

Le tableau n°4 nous indique que la mortalité infantile masculine, qui était de 156,0 ‰ en 1963 tomberait à 119,0 ‰ en 1973, si l'on en croit les perspectives démographiques. L'amélioration du niveau de mortalité semble s'être opérée aux jeunes âges (avant 15 ans) pour les deux sexes. Au-delà de 15 ans, la mortalité accuse une certaine stabilité au cours de la période.

Tableau N° 14 Perspectives des taux de mortalité, par sexe, âge pour 1963, 1968, 1973

Année	1963		1968		1973	
	M	F	M	F	M	F
0	156,0	150,0	141,0	131,0	119,0	101,0
1-4	73,0	76,0	75,0	73,0	68,0	63,0
5-9	14,0	12,0	13,2	11,5	13,0	11,0
10-14	9,3	9,8	9,3	9,8	9,0	9,0
15-19	7,5	8,6	7,5	8,6	7,5	8,6
20-24	11,9	10,9	11,9	10,9	11,9	10,9
25-29	13,8	13,6	13,8	13,6	13,8	13,6
30-34	10,7	12,3	10,7	12,3	10,7	12,3
35-39	13,1	12,8	13,1	12,8	13,1	12,8
40-44	23,0	21,6	23,0	21,6	23,0	21,6
45-49	30,8	31,7	30,8	31,7	30,8	31,7
50-54	35,9	35,0	35,9	35,0	35,9	35,0
55-59	44,3	38,3	44,3	38,3	44,3	38,3
60-64	66,1	64,6	66,1	64,6	66,1	64,6
65-69	142,7	143,0	142,7	143,0	142,7	143,0
70 +	220,0	212,0	220,0	212,0	220,0	212,0

Source Perspectives démographiques du Mali 1963-1973 service statistique 1963

La surmortalité masculine s'observe à tous les âges sauf à 1-4 ans et 70 ans et plus en 1963 seulement et 15-19 ans pour toute la période.

La persistance de la surmortalité féminine aurait elle pour cause la forte fécondité dans ce groupe d'âge ? Nul ne peut l'affirmer dans l'état actuel des connaissances sur la population malienne.

En tout état de cause, l'on ne peut que constater un taux d'accroissement de 2,3% entre 1960 et 1970. Ce taux est la résultante des vecteurs mortalité, fécondité, migrations. L'effectif global de la population a varié de 4.055 000 habitants en 1960 à 4 980 000 habitants en 1970. (Tableau n°15)

Tableau N° 15 : Perspectives d'évolution de la population du Mali entre 1960 et 1970 (hypothèse A) x

Année	Population (milliers)
1960	4.055,0
1964	4 485,0
1965	4 575,7
1966	4 654,1
1967	4 740,8
1968	4 905,6
1969	4 929,0
1970	4 980,4

Dans cette hypothèse on suppose que :

-La fécondité restera constante mais élevée

-la mortalité subira une baisse modérée qui commencera à s'accélérer

à partir de 1967. (les taux retenus pour 1963, année de base, sont ceux de l'enquête démographique 1960) surtout pour les groupes d'âges compris entre et 10 ans.

II- Organisation socio-économique du monde rural

L'organisation socio-économique s'appuie sur un ensemble d'activités fort anciennes qui servent de cadre jusqu'ici dans le secteur rural malien. Il s'agit de : la chasse, l'élevage, la pêche, l'agriculture, l'artisanat et le commerce traditionnel. Cette différenciation s'explique beaucoup mieux quand nous voyons de près l'organisation sociale.

2.1 Organisation sociale

Comme la plupart des sociétés/sahéliennes, la société malienne est caractérisée par la pluralité ethnique. Chaque ethnie est organisée suivant le système de castes. Cette structuration provient de la succession de grands empires multitribaux qu'a hébergés cette partie du continent africain. Ces grands empires ont contribué à un développement inouï de l'esclavage qui a sévi sur cet espace durant des siècles.

Ces empires multitribaux ont fondu dans le même ensemble, dans une mesure appréciable, la hiérarchisation sociale qui assure sur de grands espaces un prototype plus ou moins homogène d'organisation sociale basée sur :

- Le système de castes
- Le système de parenté et de famille
- La gérontocratie.

La société est donc hétérogène et se répartit en deux groupes ou strates quelle que soit l'ethnie : les nobles et les gens de caste. Ces groupes ou strates se distinguent suivant l'ethnie, les régions par la division sociale du travail.

Par affinité ou nécessité historique, des regroupements d'ethnies ou de tribus ont donné naissance à des villages dans lesquels le domaine politique et l'autorité administrative sont le lot du groupe protecteur ou premier occupant des lieux.

L'organisation sociale est conçue en termes généraux et en termes spécifiques en même temps. C'est ainsi que l'insertion de l'individu dans la société se fait par son repérage par rapport à une famille patronymique se réclamant d'un ancêtre éponyme et souvent à son lieu d'installation, donc à son village (Dougou).

Le groupe familial est l'unité sociale fondamentale. Il constitue une unité de production et de consommation, un centre d'éducation pour les enfants et de contrôle social sur les adultes, un lieu de récréation et de culte (famille élargie). La filiation est patrilinéaire et la résidence patrilocale. Cependant un respect quasi religieux est observé pour la mère et toute la famille maternelle se voit très souvent bénéficier du service et de l'aide de tous les descendants des filles dont elle constitue l'origine.

Dans le secteur rural comme dans le secteur urbain, l'on porte à l'égard de tout membre de la famille paternelle la même considération dévolue au père.

La famille est en général polygamique et se trouve donc étendue à un ensemble composé d'un aîné, de ses frères de leurs éventuels femmes et descendants.

Chacun des membres étant rattaché à la fois à la famille maternelle et la famille paternelle. L'exogamie est de règle dans la plupart des ethnies. Le mariage se fait après accord de deux familles intéressées et versement de la dot en espèces et prestations de travaux. Selon l'expression locale "la mariée est confiée à toute la famille du mari", laquelle famille est souvent représentée par un des membres masculins. Le mariage entre deux membres de deux familles différentes constitue un lien de parenté, une alliance entre les deux familles. Il est en général précoce pour les deux époux et les hommes deviennent très tôt polygames.

La parenté est classificatoire, mais au sein du système, chacun est repéré sans ambiguïté. L'autorité se transmet par primogéniture entre les "frères" classificatoires, mais surtout au sein d'une même famille ou directement de père en fils. Le statut de chacun se définit au vu de sa position relative dans l'ordre, des naissances. On aboutit ainsi à une gérontocratie traditionnelle qui est une certaine forme de despotisme éclairé. Le respect dû à l'âge a toujours prévalu dans les sociétés traditionnelles où il est considéré que la "sagesse et l'expérience viennent avec l'âge". Celui qui n'a pas un certain âge n'a en général pas le droit de siéger au conseil des anciens qui se réunit pour trancher des litiges ou prendre des décisions importantes pour la famille élargie. Les aînés ont la responsabilité de leurs dépendants : ils doivent payer leurs amendes, leurs impôts et taxes. Ils doivent aussi les doter. En revanche, les aînés bénéficient du travail de leurs dépendants.

Dans chacun des villages des campagnes maliennes, se trouve un chef de village héréditaire ou nommé par l'administration : c'est le "Dougou Tigui" (ce qui signifie littéralement propriétaire du village). Le chef de village, entouré de quelques notables cherche les premières solutions aux différends surgissant entre les familles du village, examine les demandes d'occupation de terrain, etc... Tout village a au moins un devin qui procède par des pratiques religieuses traditionnelles : sacrifice à la terre, offrandes aux esprits, vrais propriétaires des lieux. Ces croyances traditionnelles subsistent et survivent à l'orthodoxie musulmane ou chrétienne. La plupart de ceux-là même qui se sont convertis à l'une des grandes religions consultent encore des devins traditionnels. Les ancêtres ont encore un rôle important ainsi que la magie et la divination. La situation actuelle de chaque village dépend des événements antérieurs qui ont motivé plusieurs déplacements des premiers habitants.

Les croyances de la plupart des ethnies sont en relation étroite avec les arts : culte des statuettes taillées dans du bois ou de la pierre (Bobo, Dogon, Minianka, etc...). Le culte dans ces religions animistes, se fait lors de manifestations dirigées par le devin en vue d'offrandes. Dans les arts musicaux prédominent

les instruments à percussion et le rythme au Sud, tandis que dans le Nord, ce sont les instruments à corde.

Les hommes font l'agriculture, la pêche, l'élevage et tous les travaux demandant un effort physique intense. Quant aux femmes, elles s'occupent de travaux légers nécessitant de la patience et de la persévérance.

Dans le Sud du pays, les habitations sont en constructions rondes (cases) ou rectangulaires faites en briques de terre battue et recouvertes de toit de chaume ou de terrasse. Le Nord est le domaine des habitations conçues pour un mode de vie nomade : cases oblongues en chaume construites sur une charpente en bois, tentes démontables pour les Tamacheks, Peulhs se déplaçant avec leurs troupeaux de bovins, camélins, ovins ou caprins. Les Dogons quant à eux vivent dans des zones de falaises difficilement accessibles.

Dans les villages de sédentaires, près des cases, l'on trouve une série de greniers dont le nombre s'il est élevé doit forcer l'admiration et donne souvent une idée de l'effectif des membres de la famille. Dans ces greniers sont placés les récoltes de céréales stockées pendant un, deux voire même trois ans en attendant la consommation. Mais avec la monétarisation de l'économie rurale, la tendance n'est plus de garder des céréales pendant plusieurs années et de, s'en vanter, mais plutôt de produire le juste nécessaire vivrier et de ^{se} concentrer sur les cultures commerciales. Chez l'éleveur nomade ou semi-nomade (transhumants), la considération sociale est liée à l'effectif et à la composition du bétail (élevage contemplatif).

Partout, il est aisé de constater la même structure d'organisation sociale. Tandis que les jeunes s'organisent souvent pour faciliter l'exécution de travaux d'endurance qui leur sont confiés; les femmes elles, forment un groupe à part s'occupant de travaux légers et les personnes âgées se réservent les travaux de patience ou prennent leur retraite, surtout si l'effectif de leurs "travailleurs" le leur permet. L'autorité appartient aux hommes dans un système gérontocratique gouvernant les jeunes et les femmes.

2.2. Organisation économique

L'économie malienne présente divers types plus ou moins imbriqués.

- Les sociétés agricoles (Bambara, Malinké, Sénoufo, etc...)
- Les sociétés pastorales (Peulhs, Touareg, Maures, etc...)
- Les sociétés de pêcheurs (Somono, Bozo)

Parmi les activités exercées par les populations rurales, l'agriculture représente l'activité principale au secondaire de près de 90 % de la population.

Il y a de nos jours un type moyen d'exploitation agricole caractérisant assez bien la propriété des terres, propriété qui découle de la structure même de l'organisation sociale.

L'exploitation se présente généralement comme une **Communauté** familiale dirigée par un patriarche, le chef de famille. Cette communauté possède en commun les terres, l'outillage agricole, le cheptel et les parcelles communément appelées "Foroba Foro". Ces parcelles portent des cultures vivrières (mil, riz, tubercules, etc...) et des cultures commerciales (arachide, coton, dah, etc...) dont les résultats sont mis au service de la communauté sous la gérance du patriarche.

Parallèlement à l'entretien des parcelles communes dont chacune porte une seule espèce de culture (ou au plus deux), chaque membre masculin de la communauté entretient une parcelle individuelle dont les fruits restent la propriété de l'individu seul. A mesure que les hommes se marient et commencent à avoir des enfants, les parcelles individuelles prennent des proportions de plus en plus grandes à tel point que les parcelles communes sont de plus en plus mal entretenues. Ceci aboutit à la décomposition économique de l'exploitation familiale qui s'effrite en donnant naissance à de nouvelles exploitations familiales ^{avec} / communauté d'habitat comme pour une famille étendue nomade.

Les institutions socio-économiques veulent que cinq jours par semaine soient consacrés aux parcelles communes (de sept heures à seize heures) excepté le lundi et le vendredi. Les femmes, en plus de leurs parcelles individuelles participent aux semences et aux récoltes de toutes les parcelles. Les produits récoltés dans les parcelles des femmes sont destinés à satisfaire les besoins de leurs enfants, et entrent dans la préparation des repas ; en effet, si les hommes fournissent les céréales et parfois de l'arachide (préparation de la sauce), les femmes sont chargées de fournir les condiments nécessaires à la préparation des repas.

Il arrive que le "patriarche" ou l'aîné ne puisse satisfaire les besoins des cadets qui sont à son service, alors se révèlent certains éléments d'individualisme mettant ainsi en cause l'unité de la cellule socio-économique de base. Les parcelles qui devaient être entretenues pendant deux jours entiers par semaine, font alors l'objet de beaucoup plus d'attention que ne le sont les parcelles communes. Dès ^{cet} instant, l'entretien des parcelles communes devient un acte de présence pur et simple en attendant ^{pour} seize heures / le travail dans les parcelles individuelles (Djon , Foro).

L'économie malienne en général, et l'économie rurale en particulier sont caractérisées par ce que l'on peut appeler les dépenses de prestige. Lors des fiançailles, mariages, circoncisions, etc, personne ne veut être en reste pour faire des cadeaux aux beaux-parents et aux griots". Ce système dépouille littéralement les "chevaliers glorieux" par hérédité, car, la référence est toujours l'arrière grand-père, le grand-père et parfois le père si les louanges ne remontent pas assez loin. Si non la citation commence à l'ancêtre, généralement à l'ancêtre patronymique, ou celui qui a fait un acte de bravoure dans l'histoire. On verra

plus loin que les jeunes sont dans un engrenage économique tel qu'ils font très souvent appel à exode, pour en échapper. Quant aux femmes, elles font des cultures de soudure (haricot, maïs, fonio, etc ...) et des cultures de rapport (piment, calabasse) pour prendre la relève à mesure que le grenier familial se vide. Dans ces travaux elles sont aidées par leurs enfants, surtout les filles non encore mariées. La répartition des terres permet aux femmes de ramasser les fruits sauvages (karite, Néré, etc...) sur les espaces reconnus appartenir à la famille. Le revenu financier éventuel tiré de la vente des produits de cueillette revient entièrement à la femme qui aura travaillé.

La majeure partie de la population est donc occupée à une agriculture faite jusqu'ici suivant les méthodes traditionnelles de culture et occupant tout le monde : des enfants de 8 ans aux hommes de plus de 60 ans (voir matériel tableau n°16)

Tableau n°16 : Matériels aratoires par Région

Régions	Charrues	Herses.	Dabas	Charrures pour 1000 R	Dabas/1000R
Kayes	4692	690	290 678	7,4	469
Sikasso	9769	449	487 934	13,0	651
Bamako	13592	1762	382 776	20,2	568
Ségou	33395	750	218 445	49,9	416
Mopti	22685	290	316 312	26,3	367
Gao	2800	935	138 410	8,0	395
Total	86933	4 877	1.902.605	22,0	483

Source Enquête Agricole de 1966-67.

La proportion des personnes rurales occupées à l'agriculture a toujours été supérieure à 85,% (tableau n°17) entre 1964 et 1970. Ceci ^{denote} / une participation

Tableau n°17 Evolution de l'importance de la population rurale et de la population agricole dans l'ensemble

	1964-65.	1966-67.	1967-68.	1968-69.	1969-70 .	1970-71 .
Population rurale en % de l'ensemble	93,8	93,9	93,7	93,7	93,5	93,3
Population agricole en % de l'ensemble	89,3	90,1	88,9	89,6	90,5	90,4

Source : Enquête Agricole de 1970-71.

massive de la population aux travaux agricoles. La taille de la superficie cultivée par tête le confirme.

En 1966, on a recueilli les données suivantes :

0, 30 ha/individu de la population totale

0, 35 ha/individu de la population agricole

0, 65ha/ " de 15 à 60 ans de la population agricole

69% des superficies cultivées sont occupées par le mil (culture pure ou associée). Le mil constitue, avec le riz la base de l'alimentation dans le pays. Les rendements sont faibles en général.

L'agriculture est souvent menée de paire avec le petit élevage (ovins, caprins, volailles et porcins) toujours avec des méthodes traditionnelles. Le petit élevage fournit au paysan de la viande pour la consommation et constitue aussi une source financière d'appoint. Mis à part l'âne qui est l'animal de trait par excellence, et le cheval qui l'est à un degré moindre, les boeufs sont rarement utilisés dans les transports et l'attelage. Les ânes portent des fardeaux ou tirent des charrettes. Les boeufs sont utilisés accidentellement pour faire le labour, si l'on compare la grande majorité des cultivateurs qui ne font pas au petit nombre de ceux qui disposent de charrues.

Certains membres de la famille qui travaillent en ville ou dans d'autres pays envoient des subsides aux parents pour l'acquittement de l'impôt, l'acquisition éventuelle du matériel agricole et pour les autres frais de la "famille".

La taille moyenne des exploitations est assez faible. 80,6% des exploitations ont moins de 5 ha de superficies cultivées (1966-67) par 68,1 % de la population agricole (tableau n° 18). En 1970-71 74,5% les exploitations qui avaient moins de 5 ha regroupaient 61,2% de la population (tableaux n°19). agricole

Tableau n° 18 Exploitations et superficies cultivées suivant la taille de l'exploitation. (1966-1967)

Superficies cultivées ha/exploitation	exploita- tion %	Superficies %	Population agricole %
moins de 1ha	26,1	3,8	16,5
1 à 5 ha	54,5	40,3	51,6
5 à 10 ha	13,8	28,0	20,3
plus de 10 ha	5,6	27,9	11,6

Source : Enquête Agricole 1966-67

Tableau n°19

Exploitations agricoles et superficies cultivées selon la taille de l'exploitation (1970-1971)

superficies cultivées ha/ exploitation	exploit- tation %	Superficies %	population agricole %
moins de 1 ha	21,3	3,0	14,4
1 à 5 ha	53,2	37,3	46,8
5 à 10 ha	28,7	34,0	24,9
plus de 10 ha	6,8	26,7	13,9

Source : Enquête Agricole 1970-71.

L'élevage occupe, quant à lui, très peu de personnes et s'identifie à des ethnies bien connues : Peulhs, Touareg et Maures. Ces groupes sont essentiellement nomades et élèvent en général bovins, ovins, caprins, camelins et chevaux. Il possèdent près de 60% des troupeaux. Les animaux appartenant à la femme peulh sont sous la garde de son mari, bien que les revenus tirés de ce capital lui reviennent intégralement (lait, vente de bêtes). Ceci fait que l'élevage est un métier essentiellement masculin.

Le cheptel est inégalement réparti sur l'ensemble du pays : 60 à 65% se trouvent dans la Région de Mopti, 10% dans la Région de Ségou, 7% dans la Région de Gao, 18% dans le reste du pays.

On sait que le cheptel du Mali était très important avant le déficit progressif de la pluviométrie. Qu'en est-il actuellement après ces années de sécheresse? Il est difficile de le savoir et il faudrait attendre les résultats de l'enquête sur le cheptel réalisée par l'OMBVI (Office Malien du Bétail et de la Viande) en 1973. Ce cheptel important constitue l'une des principales richesses du pays. Mais il est mal exploité. Pour le peulh, le bétail est une source de prestige social. Il n'est pas exploité et est par conséquent improductif et de ce fait, l'on constate que les revenus des éleveurs ne sont pas très différents de ceux des agriculteurs. La femme peulh, comme dans l'ensemble des ethnies qui se consacrent à l'élevage, n'aime pas le travail de la terre. Elle ne fait que vendre une partie du lait trait de quelques vaches du troupeau et souvent même elle ne fait absolument rien d'autre que le filage du coton ou de la laine. Et arrive même qu'elle ne fasse rien du tout.

La femme tamachee est, quant à elle, beaucoup moins encline au travail en général.

L'éleveur peut garder ses troupeaux (Mopti et Ségou) dans les pâturages devenus familiaux par droit de première occupation : - le bourgeois familial, propriété familiale.

- le bourgon de village
- le bourgon de commandement rattaché au chef.

La pêche est une activité spécialisée et hautement traditionnelle. Elle s'identifie beaucoup plus que l'élevage à des groupes ethniques : Bozo et Somono. Les pêcheurs s'installent dans des campements le long du Niger (Djoliba) et aux abords des grands lacs bras de fleuves pendant la grande saison de pêche qui va d'Avril à Juillet. Ils quittent leurs villages et partent à la recherche du poisson, naviguant sur des pirogues qu'ils ont dû tailler eux mêmes dans du bois. On pourrait dire qu'ils "transhument" comme le font les bergers à la recherche de pâturages pendant la saison sèche. Les pirogues peuvent avoir une capacité de 20 tonnes. Les Somono sont des bateliers, transportant des passagers et des marchandises sur des centaines de kilomètres. La plupart des pirogues sont maintenant équipées d'un moteur en plus de la pagaie et de la perche.

Tous les pêcheurs emploient des moyens plus au moins archaïques (filets, nasses, harpons, écopage). La pêche jusqu'ici n'a pas atteint un stade industriel, il n'existe pas d'organisation de pêche les unissant. En général les moyens de production sont appropriés collectivement par la famille et sont peu développés. Ils permettent de se procurer assez de poissons pour la nourriture et la vente. Le pêcheur a un revenu plus élevé que celui du cultivateur et de l'éleveur. A l'instar du cultivateur qui attribue la propriété des terres à des esprits auxquels il fait des offrandes à l'approche de la saison des pluies ou lors de création d'un nouveau champ, le pêcheur fait de même au maître des eaux et respecte le sacrificateur (sorcier qui fait les sacrifices). Une part des produits de la pêche est réservée au "maître des eaux" représenté par le sorcier.

Le commerce ne s'identifie pas comme la pêche à des ethnies bien définies. Les activités sont imbriquées les unes dans les autres - une seule famille de pêcheurs souvent peut constituer une organisation verticale s'occupant de la capture, du traitement et de la vente du poisson - Il en est de même de certains peulhs. Mais la plupart des commerçants maliens, bien que doués d'une expérience séculaire, restent liés aux aristocraties religieuses animistes ou musulmanes. Ils nouent des relations de clientèle avec la nombreuse masse de cultivateurs ; ces relations sont conjointement exploitées avec des relations familiales pour éviter le travail salarié. Des commerçants maliens s'occupent de la commercialisation du bétail à l'intérieur du pays et souvent à l'étranger (Ghana, Côte d'Ivoire, etc...). Le bétail concerné se compose de bovins, ovins, caprins, équins, âssins et camelins. Il faut distinguer trois catégories de commerçants de bétail : - Ceux qui achètent directement aux éleveurs (à moins qu'ils soient éleveurs eux mêmes) et les revendent pour l'abattage ; Les animaux

exportés sont conduits par camions ou à pied par un berger.

- Les intermédiaires démarcheurs
- Les bouchers plus importants en ville qu'à la campagne.

D'autres font le commerce du poisson. Ceux de campagne sont pour la plupart des membres d'une famille de pêcheurs. Parmi les commerçants de poissons certains s'occupent du ravitaillement intérieur, d'autres des circuits internationaux. Ces derniers sont les principaux approvisionneurs d'autres commerçants (tissus, produits de première nécessité). Il faut remarquer que les exportateurs de poisson sec ou fumé s'occupent d'autres produits suivant la saison (noix de cola, articles de commerce général, etc...)

D'autres enfin s'occupent du commerce général ou de société d'import-export.

Les artisans quant à eux ont toujours occupé une des principales charnières de la société. Ce sont généralement des gens de caste (forgeron, cordonnier, etc...) qui tiennent cette activité en permanence comme moyen permettant de survivre. La division sociale du travail, comme, elle attribue des travaux non virils (considérés comme avilissants pour un homme) aux femmes, le fait de même pour les castes auxquelles sont attribuées les "activités salissantes" (travail des métaux, travail des cuirs, griots, etc...)

La nécessité de produire joue un rôle décisif dans l'organisation socio-économique pour la bonne raison que la production des biens et services est la condition même de l'existence de la société. Tout le monde est mobilisé en vue d'oeuvrer à la survie de l'ensemble par sa participation à la production des biens et services. Toute production ne nécessitant pas un effort physique de la part du producteur est considérée comme une **usurpation** au détriment de la société. Une certaine considération sociale entoure les producteurs, surtout dans une société qui a, dans l'ensemble, une réprobation ouverte vis à vis des oisifs, mais qui nourrit un sentiment de sympathie et d'aide aux handicapés et malades. Dans le secteur rural, l'on se distingue par son travail et sa perspicacité, son engouement pour les travaux.

Malgré la pluralité ethnique, il semble que l'unanimité est totale quand il s'agit de la réprobation de la paresse.

2.3 Les formes de coopération agricole.

Nous avons déjà fait remarquer qu'à mesure que les membres masculins se marient et se reproduisent, ils ont tendance à augmenter la superficie des parcelles individuelles pour satisfaire leurs besoins croissants. Ceci rend difficile l'entretien des parcelles communes qui augmentent en superficies elles aussi pour assurer les besoins en nourriture d'une famille de plus en plus nombreuse. Les personnes âgées prennent leur "retraite" et les enfants ne sont pas encore en âge de travailler. Mais la cohésion sociale reste très forte même si la famille

s'effrite sur le plan économique. Il peut arriver que certains fassent appel à leurs frères plus jeunes, aux neveux et cousins, etc..., pour les aider à débroussailler, labourer, sarcler et parfois même récolter les produits déjà à point. Ainsi, la famille étendue constitue à elle seule une communauté d'entraide pour les travaux champêtres et de réparation de toiture.

Le sentiment de compassion envers les handicapés dans le cadre du voisinage ou d'une parenté plus ou moins élastique est la preuve de cette cohésion sociale.

Il se crée des associations de culture souvent liées à l'affinité entre jeunes gens d'une même cohorte de circonscriptions, du même village ou de villages voisins. Dans ces associations, les prestations de travail dans les champs de l'un quelconque des membres ne sont pas rémunérées. Le bénéficiaire doit seulement assurer le repas, le tabac et la cola.

Les jeunes se regroupent en petit nombre (une dizaine) le plus souvent pour aller, dans le cadre des prestations de travail à la belle-famille, dans les champs de la famille de leurs fiancées respectives.

Une autre forme de coopération, la plus organisée peut être, consiste en une association dont l'entrée est permise à tout jeune du même village ou de villages voisins. Cette association s'engage à travailler, pendant un jour entier, pendant la saison des pluies dans les champs communs des familles respectives. En dehors de ce cercle, ils peuvent aller travailler sur convocation, chez n'importe qui moyennant une rétribution plus élevée (du simple au double). Ces rétributions sont réunies par un "trésorier" dans le but de pouvoir organiser des fêtes à la fin de la saison, ou fournir de la viande à l'occasion des grandes fêtes musulmanes.

On rencontre aussi une forme d'associations de gens de tous âges qui travaillent selon un roulement lié à l'ancienneté dans le champ de chacun des membres. Cette forme d'assistance mutuelle permet de réaliser des économies de temps dans l'entretien des champs et d'augmenter le rendement du travail.

Une dernière forme de coopération plus humaine est un rassemblement des jeunes gens au niveau du quartier ou du village, à la demande d'un cultivateur qui se trouve momentanément dans la gêne (retard dans ses travaux par manque d'aide), soit du chef de l'unité administrative qui réquisitionne les jeunes gens au bénéfice d'un cultivateur trop pauvre pour pouvoir rémunérer un quelconque travail.

Il est à remarquer qu'un même individu peut appartenir à plusieurs associations à la fois ; lesquelles associations sont sans hiérarchie.

Les pouvoirs publics se sont rendus compte du fait que le pays avait une vocation essentiellement agré-pastorale. Ils se sont engagés à promouvoir le développement de l'agriculture, l'importance supposée de l'élevage restant difficile à appréhender. C'est alors qu'ils créèrent une série d'organisations publiques ou parapubliques destinées à venir en aide au paysan afin de développer le secteur agricole et inciter les paysans à adopter de nouvelles techniques culturales. Les crédits sont ouverts pour l'octroi de charrues, herses, boeufs, semences, engrais et même des prestations (labour au tracteur) payables en nature ou en espèce de manière à ce que l'échellonnement porte sur plusieurs campagnes (années). Ainsi la création des SMDR (Société Mutuelles de Développement Rural) qui remplacèrent les SMPR (Sociétés Mutuelles de Prévoyance Rurale), stimula la culture du mil et du riz en permettant l'accès d'une majorité de petits cultivateurs à la culture attelée entraînant l'agrandissement des superficies cultivées pour certains agriculteurs.

Dans le même sens que les SMDR, furent créés les opérations Intégrées qui sont beaucoup plus spécialisées. En effet, une opération ne s'occupe que d'une et d'une seule culture (arachide, riz, dah, etc...) ainsi qu'une et une seule zone agricole. Cette spécialisation permet la concentration des efforts sur la résolution d'un seul type de problème. Il va de soit que si des mesures de diversification ne sont pas prises, certaines régions risquent de se confiner dans la monoculture, ce qui entraînerait une trop grande dépendance vis à vis de l'extérieur. La charge

La coopération qu'elle soit spontanée ou organisée, vise à alléger/du paysan en l'aidant à entretenir ses champs à temps et en lui fournissant l'assistance nécessaire pour la modernisation de ses techniques et de son matériel.

III Les problèmes du monde rural

Les populations rurales sont confrontées à une multitude de problèmes aussi nombreux que difficiles/à résoudre uniquement par leurs propres moyens.

3.1 Le sous-peuplement

D'une manière générale les populations rurales sont très peu nombreuses pour l'espace disponible, très mal réparties suivant les potentialités économiques et elles pratiquent en l'occurrence dans le domaine de l'agriculture une mauvaise exploitation de ressources (tableaux 20-21). Les superficies cultivées essentiellement en agriculture extensive, n'ont d'autres effets que d'appauvrir la savane à laquelle il manque déjà le capital de fertilité accumulé par la forêt. Par rapport à l'effectif des individus occupés par l'agriculture et aux superficies cultivables, les superficies cultivées sont **infimes**. Cela fait que la production agricole ne suffit pas à nourrir les populations rurales dont les charges augmentent par le jeu conjugué des maladies endémiques, d'une forte mortalité et d'une forte natalité en régime de sous-production, d'un flux migratoire de plus en plus intense et enfin d'une baisse de la pluviométrie.

3.2 Le modes et moyens de production

L'outillage agricole ne permet pas, avec les techniques culturales peu rentables, d'obtenir des rendements en rapport avec l'effort physique fourni. Les jeunes, lassés des travaux pénibles sans grands rendements, "opprimés" par cette espèce de tyrannie des "vieux"(1) ne les laissant pratiquement pas jouir du **fruit du travail commun**, s'en vont en ville à la recherche d'une situation meilleure pendant une certaine période de l'année ; on de manière définitive. Les jeunes voient les chances diminuer à mesure que la production agricole baisse. Il s'alarment et s'en vont à l'aventure. On peut aussi attribuer ces migrations à l'effet de démonstration, une sorte de snobisme né de la tendance à accorder plus de valeur à ce qui vient de loin parce qu'entouré d'une certaine légende entretenue par les griots. Seulement, on oublie très souvent que les plus braves sont ceux qui sont restés sur place et ont surmonté les difficultés en combattant avec les moyens de bord. Ce n'est en effet

(1) Le souci majeur du chef d'exploitation est d'assurer les provisions annuelles et les frais globaux (impôts, mariages, remariages, etc...) de la famille l'excédent de production est investi en animaux ou purement et simplement thésaurisé.

qu'en luttant contre les difficultés du milieu et en les surmontant qu'on aboutit au vrai développement économique et social. Malheureusement, on a beaucoup plus tendance à adopter des solutions de facilité qui ne diminuent en rien les problèmes du monde rural. Ce qui est navrant, c'est que très souvent les éléments les moins enclins à migrer sont de ceux qui sont les plus difficiles à convaincre à adopter un mode de production novateur. Il y a bien d'autres freins à la modernisation de l'agriculture, mais cela n'est pas l'objet de ~~g~~otre étude.

(*) La presque totalité des exploitations ont moins de 10 ha toutes les années. La prédominance des exploitations de petite taille peut être expliquée par le fait que la production des cultures commerciales est faible pendant la période allant de 1964 à 1970. Ceci serait le reflet de la très grande auto-consommation des produits agricoles par les masses paysannes. L'agriculture de subsistance est encore loin d'être abandonnée par les cultivateurs maliens.

3.3 L'exode rural.

La population rurale, bien qu'étant en légère diminution en importance relative au fil des années, reste pourtant dominante (supérieure à 93 %). Ceci est une des caractéristiques principales de la population malienne dans son ensemble. En 1970, 84% de la population rurale - elle-même représentant les 93% de la population totale - était agricole, dont 43% avait l'agriculture comme activité principale (tableau 22). L'élevage occupait seulement 1,5% de cette même population agricole.

Bien qu'étant en plein essor, le secteur urbain est pratiquement insignifiant devant le secteur rural sur le plan des effectifs de population.

Tableau 22 Evolution de la population agricole par région

Régions	Population agricole (en millions)						1970 ^{en} % de	
	1964	1966	1967	1968	1969	1970	La pop. totale	Pop. rurale
Kayes	501,0	637,5	670,4	676,1	660,4	645,3	92,7	97,0
Bamako	564,0	674,5	673,9	712,9	717,4	714,5	77,6	98,7
Sikasso	738,0	750,1	815,9	883,6	876,7	872,5	96,6	99,3
Ségou	610,0	668,5	661,8	676,0	671,3	686,0	92,8	97,2
Mopti	680,0	861,9	863,3	928,0	964,6	1 001,0	90,7	93,7
Gao	...	350,4	264,4	240,6	280,9	278,4	45,1	46,2
Mali	3 093,0	3 942,9	3 949,9	4 237,2	4 171,3	4 197,7	84,3	90,4

Source: Enquête Agricole 1970-71 du Mali

Si la population urbaine croît et se diversifie, c'est par un prélèvement intense sur les masses rurales environnantes. Compte tenu de la jeunesse de la population et la structure actuelle de production agro-pastorale, une réduction modérée de l'effectif n'aura pas de conséquences fâcheuses sur les activités de production des zones rurales. Mais il est à redouter que, si les départs ne portent que sur les personnes en âge de travailler, cela ne constitue un facteur de régression économique.

A ce titre, on peut craindre que dans les régions comme Kayes et Gao, la décroissance de la population active rurale rende impossible une action dans le secteur rural. Car cette décroissance peut, avoir des effets graves sur le dynamisme de la population dans la mesure où ce sont les personnes en âge de travailler qui émigrent. Cela pourrait conduire à renforcer le dualisme de l'économie rurale. Certes, le problème ne se pose pas avec la même acuité dans toutes les régions et il ne saurait impliquer partout une crise de l'agriculture.

L'exode, de par son ampleur au fil des années, modifie la structure de la population. Parmi tous les mouvements spatiaux de population, les plus néfastes dans le cadre malien sont les migrations internationales des jeunes ruraux. Ces migrations prennent de nos jours des proportions considérables. En effet, l'exode saisonnier international, jadis en direction des pays limitrophes (Sénégal, pour la culture de l'arachide, Côte d'Ivoire pour les récoltes de café et cacao), s'est modifié suivant la conjoncture politique (2), en exode saisonnier (ou définitif) intense vers la Côte d'Ivoire, vers les pays d'Afrique Centrale (3) ou vers l'Europe.

Bien qu'au niveau national aucune enquête n'ait étudié ce problème, on peut cependant citer l'enquête sur les émigrants ayant pénétré au Ghana et en Côte d'Ivoire en 1958-59. Il a été trouvé que 13 % de ces émigrants étaient du groupe Mande (Bambara et Malinké) qui est, rappelons le, le groupe le plus nombreux parmi toutes les ethnies du Mali. Tout pousse à dire que ces migrants provenaient des zones rurales pour la plupart, le secteur urbain étant faiblement représenté dans la population totale.

Tableau 23 Migrants Bambara et Dioula par sexe et âge

Age	Moins de 15 ans	15-19 ans	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50 & +	N-D	Total
sex											
M	10	73	731	1753	578	676	99	104	58	12	4 094
F	3	11	29	30	35	41	11	4	1	/	175

Source : Croissance Démographique et évolution socio-économique en Afrique de l'Ouest par J.C. Caldwell et autres. Population Council 1973 pp.215.

(2) Eclatement de la Fédération du Mali (Août 1960) provoquant la rupture du trafic ferroviaire.

(3) Ces migrants ont été l'objet d'expulsions massives de certains pays.

Il est aisé de constater que (tableau n°23)^{oc} sont surtout les hommes qui émigrent et parmi eux, près de 75 % ont entre 20 et 34 ans. Les femmes et les enfants se déplacent généralement pour rejoindre le père de famille déjà installé à l'étranger. En partant, les émigrants laissent derrière eux toutes leurs charges sociales. Le développement des moyens d'information et de la scolarisation contribue pour une large part au développement de l'exode; Bien qu'étant peu développée la scolarisation l'est assez pour mettre ceux qui en ont bénéficié en position de choisir entre émigrer ou rester à la campagne. Cela encourage d'autant plus à émigrer que la scolarisation n'a pas été assez adaptée aux réalités socio-économiques pour être fonctionnelle.

3.4. L'état sanitaire des zones rurales

En évoquant l'état l'état sanitaire des zones rurales, on ne peut s'empêcher de penser d'abord aux maladies endémiques et aux épidémies de maladies infantiles. En effet, la situation sanitaire des zones rurales est assez précaire.

Les installations hospitalières sont concentrées dans les centres urbains. De grands efforts ont été déployés dans le domaine de la santé, mais l'ampleur du travail à faire n'avait et n'a aucune commune mesure avec les moyens disponibles. Les distances à parcourir sont parfois très grandes et les malades ne font souvent appel aux services médico-sanitaires que lorsque l'état devient préoccupant. Cette attitude est facilement compréhensible quand on pense au revenu moyen des agriculteurs qui peut difficilement supporter l'achat de produits pharmaceutiques, et au désir du malade d'être au milieu des siens. L'hospitalisation nécessite le déplacement d'au moins une personne en compagnie du malade. D'autre part, la lenteur du traitement des maladies endémiques a contribué à amener les pouvoirs publics à adopter la nouvelle formule des infirmiers itinérants.

Les zones rurales, réservoir du pays en produits agricoles et en potentiel humain, restent cependant les plus déshéritées en infrastructures économiques et médico-sanitaires. C'est pour parer à cette situation que de grandes campagnes ont été lancées à plusieurs reprises à travers tout le pays, soit pour vacciner la population, soit pour dépister des cas de maladies endémiques (maladie du sommeil, cécité des rivières, etc...) ou distribution de nivaquine pour combattre le paludisme. Ces campagnes améliorèrent de façon notable la participation des populations aux activités de production (tableau n°24)

Tableau n° 24 Evolution de la structure par âge de la population agricole.
(1964-70)

Age	1964-1965			1966 - 1967			1967 - 1968			1969 -1970			1970 -1971		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T
0-7	12,8	12,7	25,5	26,0	25,0	25,8	27,7	26,9	27,3	28,2	29,2	28,7	27,6	28,2	27,9
8-14	7,4	7,3	15,0	17,0	16,0	16,1	16,9	16,9	15,9	16,4	14,2	15,3	16,1	14,3	15,2
15-20	5,4	5,4	11,0	12,0	11,0	11,0	10,7	11,0	11,0	11,6	10,8	11,2	12,1	11,2	11,6
21-25	4,7	4,7	9,3	8,0	8,0	7,6	7,0	8,0	7,5	7,7	8,2	8,0	7,9	7,9	7,9
26-30	4,6	4,6	9,1	6,0	9,0	7,7	6,0	6,2	7,7	7,3	8,8	8,1	7,1	8,4	9,7
31-40	6,0	6,0	12,0	12,0	13,0	12,2	11,9	12,0	11,9	10,7	11,7	11,9	10,0	12,1	11,8
41-50	4,2	4,3	8,4	9,0	9,0	9,0	8,7	8,3	8,7	8,0	7,6	8,5	8,3	8,7	8,5
51-60	2,6	2,7	5,1	6,0	6,0	5,8	5,7	6,0	5,5	5,7	5,5	5,6	6,4	5,2	5,8
& +	2,2	2,5	4,7	4,0	4,0	4,1	4,6	4,3	4,7	4,4	4,0	4,2	4,6	4,0	4,3

Source: Rapports d'enquête agricole au Mali.

3.5 Activité

En 1960, la population totale dénombrée au Mali était de 4 055 000 habitants (enquête agricole par sondage) dont 3 711 162 étaient agricoles, soit 91% parmi lesquels 1 484 000 étaient actifs d'où un taux brut d'activité du secteur rural de 53%. Mais ce taux connaît des fluctuations dans les régions. En effet, il passe de 57% à Sikasso à 43% à Ségou (tableau 27). D'autre part, le sexe est un critère de différenciation sur le plan de l'activité: 60% des hommes contre 48% des femmes. Ainsi, pour un taux de 53% pour l'ensemble, il faut distinguer 30% d'hommes et 23% de femmes.

Tableau n°27 Importance de la population active agricole

Source: Enquête agricole par sondage 1960 au Mali.

Régions	Actifs agricoles de la population (%)	Hommes parmi les actifs agricoles (%)
Kayes	51	55
Bamako	54	53
Sikasso	57	51
Ségou	43	72
Moiti	55	64
Villes	47	43

Tableau 25 Répartition de la population agricole par sexe, âge, campagne agricole (‰)

	1964-65		1966-67		1967-68		1969-70		1970-71	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
0-7	1 277	1 272	1 312	1 253	1 385	1 340	1 413	1 459	1 387	1 404
8-14	739	735	835	776	843	745	822	708	809	711
15-20	542	538	625	562	562	536	581	539	606	557
21-25	466	468	387	379	349	397	383	410	393	395
26-30	459	463	321	443	345	407	366	441	357	419
31-40	602	605	575	640	545	649	535	585	507	605
41-50	422	430	466	433	446	429	401	380	415	431
51-60	248	265	311	278	298	252	283	276	315	261
61 &+	223	246	214	190	231	241	221	198	231	197
Total	4 978	5 022	5 046	4 954	5 004	4 996	5 004	4996	5 020	4 980

Tableau N°26 Rapport de Masculinité de la Population agricole
Evolution par âge de la population 1964-65 à 1970-71

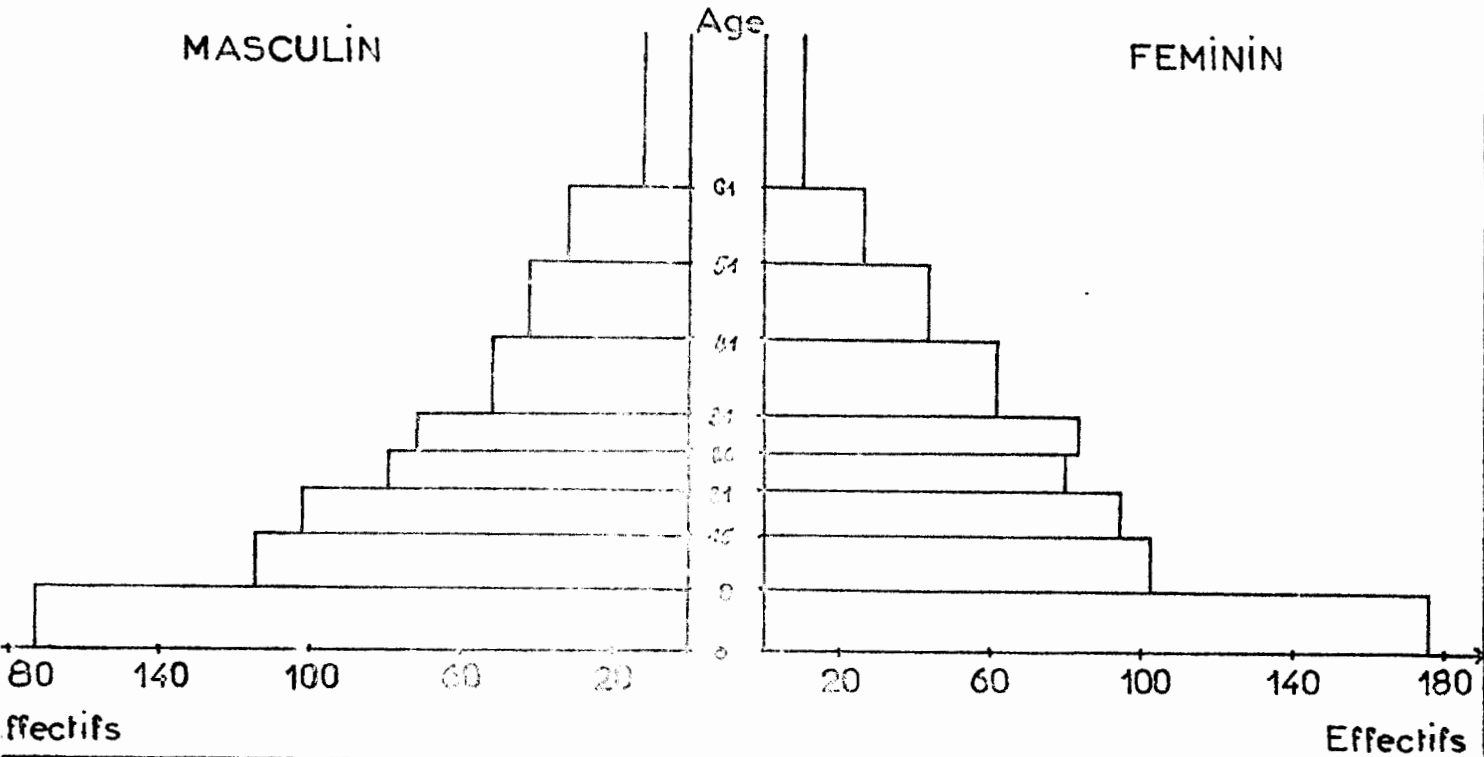
	1964-65	1966-67	1967-68	1969-70	1970-71
0-7	100,4	104,7	100,3	96,8	98,8
8-14	100,5	107,6	115,2	116,0	113,6
15-20	100,7	111,2	104,8	107,8	108,7
21-25	99,6	102,1	87,9	93,5	99,6
26-30	99,1	72,4	84,8	83,0	85,1
31-40	99,5	89,8	85,2	91,1	83,8
41-50	98,1	107,6	104,0	105,3	96,4
51-60	93,6	111,9	118,3	102,8	120,7
60 & *	90,6	112,6	95,9	111,8	116,9

Graphique 5

POPULATION AGRICOLE par sexe et par âge pour un ensemble de 10.000 (1970-71)

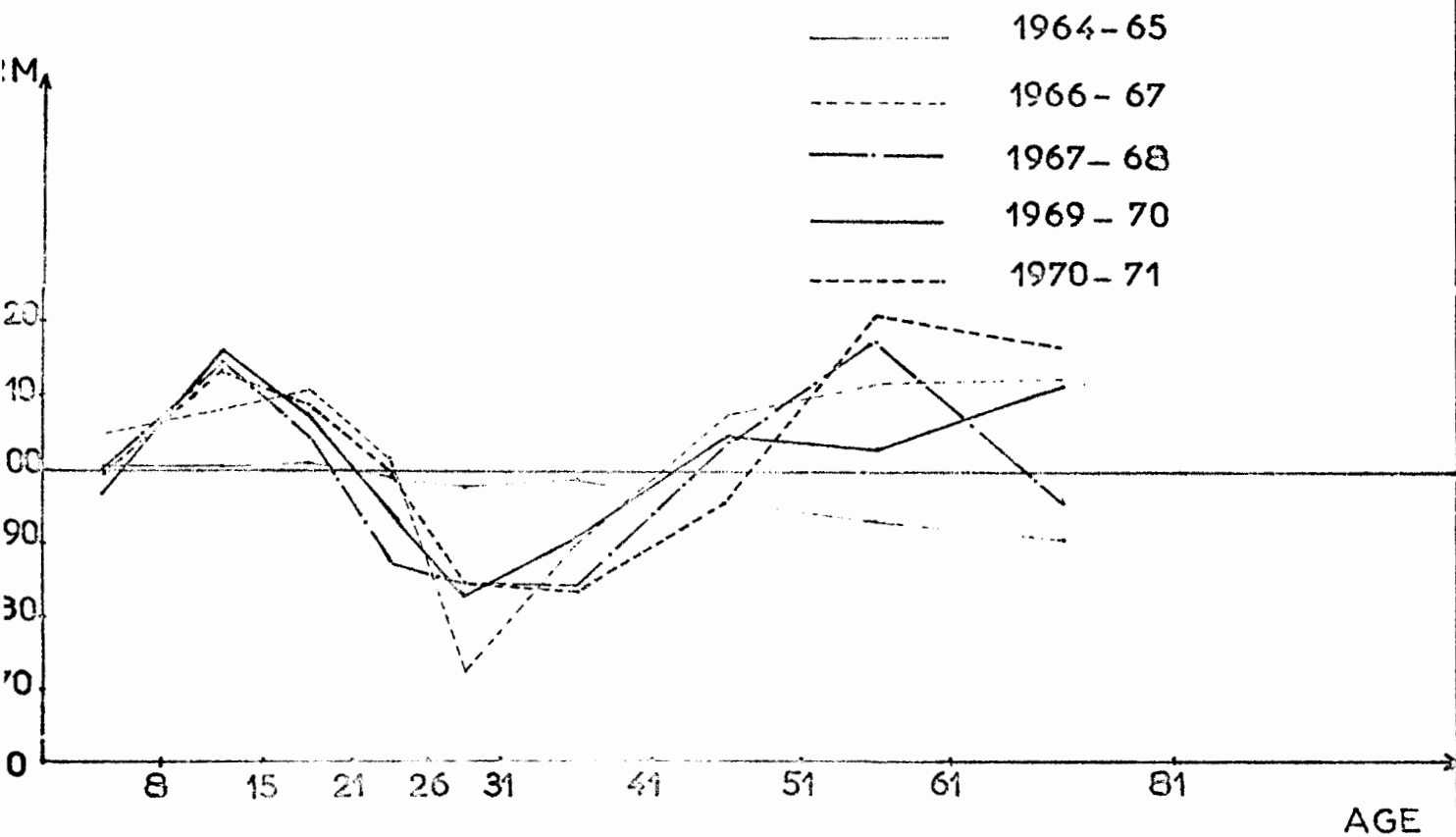
MASCULIN

FEMININ



RAPPORT de MASCULINITE de la POPULATION AGRICOLE EVOLUTION par âge de 1964-65 à 1970-71

Graphique 6



Le **taux** brut d'activité ne décrit pas de manière satisfaisante l'activité dans la mesure où l'on considère la structure par âge de la population et la notion d'activité dans la société étudiée. Les taux d'activité par âge et par sexe illustrent mieux le phénomène. Mais là, la définition de l'activité utilisée pendant l'enquête masque un des aspects de l'activité dans le monde rural. Pour la plupart des enquêtes menées au Mali, on a retenu l'âge minimum de 15 ans pour le début d'activité (tableaux 28-29). Or cela ne **tient** pas compte des réalités rurales qui veulent qu'un enfant de 7 à 8 ans doit participer aux travaux agropastoraux. En effet, les enfants du paysan représentent une véritable force de travail à partir de 7 à 8 ans. L'enfant du paysan n'est pas du tout une charge comme l'est celui du citadin. La scolarisation elle-même n'est pas un frein aux activités de production des enfants au-dessus de 8 ans, car les grandes vacances scolaires coïncident avec la période d'occupation maximale du paysan. D'autre part, les personnes âgées, même si elles ne sont plus mobilisées pour les travaux des parcelles communes, possèdent elles-mêmes leurs parcelles individuelles et ne cessent l'activité que lorsque la force physique leur manque. Donc, comme dans tout pays sous-développé à vocation agricole, le paysan entre très tôt dans la vie active et n'en sort que très tard.

Le nombre brut d'années de vie active est de 59,33 ans, ce qui est très élevé, mais si l'on tient compte de la mortalité masculine dans les zones rurales, le nombre moyen net d'années de vie active à 8 ans exacts est de 38,5 ans. Cette mortalité est **très** forte car elle fait perdre 20,83 années de vie active. En effet, l'espérance de vie à la naissance des ruraux en 1960-61 était de 33,2ans (4) alors que l'espérance de vie active était de 21,3ans. A l'âge exact de 8 ans, ces mêmes indices valent respectivement 39,3 ans et 32,3 ans. Nous avons là de quoi mettre en lumière la très forte mortalité infantile dans les zones rurales. Au-delà de l'âge de 8 ans, l'espérance de vie inactive ne dépasse guère 3,4 ans ; c'est dire qu'un individu ne devient inactif que dans la mesure où ses forces ne lui permettent plus de travailler (infirmité, maladies, etc...). Ce qui est frappant dans la population masculine rurale malienne, c'est que toutes les entrées dans la vie active se font avant 15 ans. Pour un taux de sortie par retraite de 19,3‰ et un taux de décès d'actifs de 18,7‰, il y a un taux d'entrée de 142,6‰, d'où un **taux** de remplacement de l'ordre de 104,6‰. La population masculine rurale est très jeune car le rapport de remplacement de 375% mesure la montée massive de jeunes actifs. Nous aurions conclu qu'il y a une grande pression démographique si les

(4) La table de mortalité utilisée a été calculée par la méthode de Brass à partir des probabilités de survie à 1 ans et 5 ans tirées de "Démographie Comparée"

Tome I, et de la table standard.

structures de production étaient telles que la terre arable manquait. Mais dans le cadre malien et pour les années 1960, ce taux est plutôt nécessaire pour une augmentation des superficies cultivées et des quantités produites en partant du fait que la force humaine est pratiquement la seule force utilisée par la majorité des ruraux.

En l'état actuel des techniques culturales appliquées par les paysans, la montée des jeunes vient compenser la mauvaise utilisation des forces disponibles pour la production agricole. La non organisation harmonieuse des activités, la précarité de l'état, sanitaire général, la malnutrition sont autant de causes profondes d'un besoin irrésistible de repos et de sommeil. Le drame du paysan est qu'à la période des grands travaux demandant une grande dépense d'énergie, correspond la "soudure" pendant laquelle il est réduit à la portion congrue. Les ruptures de stocks vivriers sont très souvent dues à l'imprévoyance séculaire du paysan.

Tableau n°28 Population active agricole selon le type d'activité
15 à 60 ans sexes réunis

	1964	1966	1967	1968	1969	1970
dont :	Activité		Principale			
Agriculture	52,6	47,8	45,4	43,0	43,1	43,2
Elevage	2,3	1,3	0,9	1,5	1,3	1,5
Artisanat	0,0	0,5	0,7	0,8	1,2	0,5
Ménage	35,3	44,0	46,7	47,8	46,8	47,4
Autres	6,3	1,1	2,0	3,1	3,6	3,8
Sans profession	3,5	5,3	4,3	3,8	4,0	3,6
	Activité		secondaire			
Agriculture	16,1	25,7	42,8	41,7	42,6	44,5
Elevage	1,4	0,7	1,0	0,9	1,4	1,1
Artisanat	0,0	5,7	6,1	5,3	6,2	3,1
Ménage	3,7	1,9	1,1	1,0	0,4	0,6
Autres	20,4	3,3	8,4	10,6	7,8	8,5
Sans profession	58,4	62,7	40,6	40,5	41,6	42,2

Source : Enquête agricole 1970-71.

Tableau n° 29 Evolution de la population active de 1964 à 1970 (population de 15 à 60 ans)

	Population de 15 à 60 ans		Hommes		Femmes	
	Nbre (milliers)	% de l'ens.	Nombre (milliers)	% de l'ens.	Nbre (milliers)	% de l'ens.
1964	1 705,0	55,1	849,0	55,1	856,0	55,2
1966	2 132,5	54,1	1 057,0	53,2	1 075,5	54,9
1967	2 059,5	52,1	1 005,1	50,8	1 054,4	56,4
1968	2 100,9	51,0	993,6	47,3	1 107,3	52,7
1969	2 160,0	51,8	1 052,8	51,0	1 097,2	52,6
1970	2 208,4	52,6	1 091,4	51,8	1 117,0	53,4
Moyenne de 66 à 70	2 132,3	52,0	1 042,0	50,8	1 090,2	53,4

Source : Enquête agricole 1970-71

La population agricole active (15 à 60 ans) représente, ainsi que le montre le tableau ci-dessus ; 52,6% de l'ensemble de la population en 1970 et se compose de 49,4% d'hommes et de 50,6% de femmes.

C'est donc juste au moment où le besoin d'énergie augmente que l'alimentation est la moins abondante et la plus pauvre en calories.

Soumises à un rythme de travail imposé par le cycle saisonnier, disposant d'une batterie de méthodes (5) inadaptées à la structure de production moderne, les populations rurales sont donc mal occupées (6)

Le calendrier saisonnier ne permet pas au paysan malien de répartir le travail sur toute l'année. Suivant la répartition des périodes pluvieuses, les travaux agricoles (labours, sarclage et récoltes) sont concentrés sur une petite période de l'année et cela oblige le paysan à avoir recours soit à un supplément de main-d'oeuvre saisonnière, soit à l'entraide traditionnelle. Il est constitué surtout pour

(5) voir organisation socio-économique, moyens et modes de production (outillage)

(6) Le concept du sous-emploi doit être redéfini et adapté au contexte africain dans son ensemble. L'inadéquation de ce concept tel qu'il est défini par le BIT et plusieurs auteurs nous pousse à éviter son utilisation pour un milieu dit sous-développé.

Les périodes de récolte, des groupes formés de familles entières travaillent ensemble afin que les récoltes soient faites dans des délais courts et éviter ainsi des pertes de production. Le calendrier agricole, avec ses angoissantes périodes de pointe que marquent le début et la fin de la saison des pluies ainsi que la période des grands labours, et, à l'inverse /^{des} temps morts (saison sèche) constitue une "lourde sujétion" pour l'agriculture. Il y a donc un "plein emploi" saisonnier laissant planer un "sous-emploi" invisible.

Du sous-emploi, la Neuvième Conférence Internationale des Statisticiens du Travail (1957) a donné la définition suivante : " Le sous-emploi existe lorsque des personnes pourvues d'un emploi ne travaillent pas à plein temps et pourraient et désireraient effectuer un travail complémentaire de celui qu'elles fournissent effectivement ou lorsque le revenu ou le rendement des personnes pourvues d'un emploi se trouveraient augmentés si, compte tenu de leurs aptitudes professionnelles, elles travaillaient dans de meilleures conditions de production ou changeraient de profession". Cette définition ne peut s'appliquer telle qu'elle dans le contexte rural malien. Nous pouvons tout au plus retenir la première hypothèse en faisant des observations quant à la deuxième partie. Car l'agriculture ainsi toute l'activité du monde rural, bien que faisant l'objet d'une attention soutenue des pouvoirs publics, souffre d'une pléthore chronique de main-d'oeuvre et d'une pénurie constante de capital.(7)

D'après cette définition, trois conditions doivent être réunies.

- Le travail effectué n'est pas un travail à plein temps

- Il existe une possibilité de travail complémentaire

- Les personnes en cause doivent, outre la double condition ci-dessus,

manifester leur désir d'effectuer un travail complémentaire (8). Ces conditions sont parfaitement typiques d'une main-d'oeuvre salariée. Mais en ce qui concerne l'agriculture malienne, la notion de salariat agricole s'applique seulement à une infime minorité d'individus recrutés en période de récolte du riz, et occasionnellement à une autre catégorie d'individus qui, pour satisfaire un besoin **modétaire-immédiat**, vont ^{travailler} pour d'autres pendant une journée ou deux. En dehors de ces deux catégories de "salariat" occasionnel et des associations de jeunes, la règle est l'exploitation familiale non salariée. D'autre part, il n'existe pas d'autres possibilités de travail complémentaire dans les zones, si l'on écarte le petit jardinage le long des cours d'eau, et les réparations des maisons. La troisième

(7) B I T (B3), p. 243) (N.E1).

(8) Investissements humains (p.42)

condition - désir d'effectuer des travaux complémentaires - n'existe pas du tout car l'agriculteur considère l'inter-saison comme une période de repos **compensatoire** lui permettant de récupérer ses forces après des travaux très éprouvants. Le rythme séculaire des saisons et l'économie de subsistance dont le mode de vie reste encore, pour l'essentiel, celui de la majorité des populations rurales, y ont modelé la mentalité paysanne. Le chef d'une exploitation agricole a rarement conscience d'avoir été en fait inoccupé en dehors des gros travaux de culture, même si son activité a pu être très peu productive pendant la morte saison. Rappelons que le niveau d'instruction, voire d'alphabétisation est très bas, sinon nul chez les paysans. Par conséquent, le changement de mentalité est très lent et pour s'opérer, il a besoin d'exemples concrets. En effet, seules les démonstrations pourront amener le paysan à adopter de nouvelles techniques et méthodes de mise en valeur des terres en tenant compte du facteur temps qui n'est actuellement pas considéré comme une valeur économique.

Avec l'éveil des besoins nouveaux (surtout chez les jeunes) et la possibilité de les satisfaire, les habitudes et attitudes traditionnelles sont peu à peu **musculées** et la conscience du "sans-emploi" et de la sous-production apparaît lentement. Cette conscience naît de la comparaison entre l'effort physique, le nombre de travailleurs et le volume de production. Les résultats de l'enquête agricole permanente montrant que pendant la décennie 1960-1970, la production per-capita est restée assez faible. Dans la majeure partie du pays, les campagnes sont en état de "sur-peuplement technique" en ce sens que l'on pourrait en **tirer** autant de ressources, sinon plus, avec moins de main-d'oeuvre et une utilisation plus **rationnelle** de l'équipement existant. Des structures ont été mises en place : les opérations intégrées (opération arachide, riz, etc,...) et le SCAER (service du crédit agricole et rural) pour qu'elles fournissent des facilités d'équipement moderne. Parallèlement, les agents du Développement vulgarisent les méthodes et les techniques culturales aptes à procurer des rendements élevés par un effort physique moindre.

Dans les pays sous-équipés alors que la notion de sur-peuplement technique est liée - entre autres facteurs - à l'appréciation d'une différence de niveau entre deux techniques données " l'optimale" et la réelle, il en va tout autrement quand il s'agit du "sous-emploi visible". En effet, il ne s'agit plus d'un jugement sur le niveau technique, mais de l'évaluation d'un "sous-emploi" brut puisqu'**il est** observable dans un milieu où le niveau technique global est très **bas**. Directement perceptible ^{de} "sous-emploi" visible se rencontre là où le rythme des saisons et la mauvaise maîtrise de l'eau imposent un temps opérationnel d'autant plus réduit que les techniques culturales y sont plus archaïques. Le désœuvrement saisonnier du monde rural malien couvre la presque totalité de la saison sèche et chaude

(Janvier - Avril). En ce qui concerne les éleveurs et les artisans, le "sous-emploi" est plus important. Parfois, on peut même dire que des gros éleveurs sont sans activité toute l'année car les troupeaux sont gardés par un membre de la famille. Quant aux artisans le fait qu'ils soient pour la plupart des gens de caste les amène à avoir tendance à soutirer le maximum de leurs ressources des autres (9). C'est dans cette catégorie de travailleurs que les sorties de la vie active se font relativement plus tôt (10) que chez les cultivateurs.

(9) Des mesures gouvernementales ont supprimé les castes, mais les populations continuent à appliquer les **anciennes coutumes** qui veulent qu'une personne de caste s'adresse à un "noble" (diatigui) pour avoir des subsides. En échange le griot (ou fourgeron) offrait des divertissements (ou outils) **de travail : hoes, haches, couteaux, etc...**)

(10) Principalement chez les forgerons, le travail de fer nécessite une grande dépense d'énergie. Les personnes âgées laissent ces travaux aux jeunes plus vigoureux.

IV- STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR RURAL

Le poids du milieu rural dans la vie économique du Mali est **incontestable**, l'économie malienne étant essentiellement agro-pastorale.

De la période de la colonisation à nos jours, les pouvoirs publics ont toujours été sensibles aux problèmes ruraux et spécifiquement agro-pastoraux. Cette sensibilisation était le fruit de l'intérêt que les pouvoirs coloniaux attachaient à la transformation des territoires en sources d'approvisionnement en matières premières pour les industries de la métropole. Durant la colonisation, les pouvoirs publics se sont uniquement souciés de promouvoir la production des matières premières agricoles dont la métropole avait besoin, en y introduisant des cultures de rapport dans la mesure où elles n'existaient pas. Des études pédologiques favorables aboutirent à la création de zones agricoles privilégiées dédiées principalement aux cultures de rapport auxquelles l'on a commencé par inciter les habitants de ces régions.

C'est ainsi que dès la création de l'Office du Niger pour la mise en valeur des vastes plaines du Macina, les pouvoirs en place s'en sont servis pour produire coton et riz. Pour ce faire, ils procédèrent à une transplantation de populations d'autres territoires sur les lieux pour compléter ceux des paysans locaux qui avaient adhéré au projet. Ces populations transplantées sur les terres de l'Office du Niger étaient essentiellement constituées de Mossi venant de Haute Volta.

A partir de ce moment, l'on s'attaqua d'une manière assidue au changement de la mentalité du paysan sur toute l'étendue du territoire et une série d'actions dans ce sens fut lancée. Mais des difficultés surgirent lorsque l'on tenta de programmer l'élevage, le petit commerce et l'artisanat.

Alors dans un premier temps toutes les actions envisagées et mises en oeuvre portèrent sur le domaine de l'agriculture. Elles ont toutes respecté scrupuleusement le calendrier agricole en vigueur, leur principal but étant l'augmentation et la diversification de la production en passant par la modernisation des moyens de production et l'introduction de nouvelles méthodes culturales.

La série de ces actions commença par la création des S.P. (Société de Prévoyance) qui se mutèrent successivement en SMPR (Société Mutuelle de Prévoyance rurale) et en SMDR (Société Mutuelle de Développement Rural). Ces SMDR étaient conçues comme moyens d'intervention dans le secteur rural. Elles étaient chargées de placer, auprès du paysan désireux d'expérimenter, des semences, des boeufs et des instruments aratoires modernes (charrues, herses, etc...) qui seraient remboursés par paiements échelonnés ; la traite serait exigible au moment des récoltes. Cette procédure utilisa les anciens combattants et les premiers fonctionnaires indigènes en guise de tremplin ; elle avait pour but de transformer radicalement la mentalité traditionnelle du paysan et de développer chez lui la réceptivité des techniques

modernes. D'un autre côté une action à long terme, dans le même sens, a été le développement de l'enseignement qui devait faciliter cette transformation en utiles élèves formés comme exemples. C'est ainsi que se repandit de plus en plus l'utilisation de la force animale pour la traction (charrues, herses, charrettes, etc...). Au même moment se repandit l'association de l'agriculture et de l'élevage, le cultivateur propriétaire de charrues étant obligé d'élever lui même les bêtes de trait (en général des boeufs). Ceci aboutit à l'utilisation rationnelle d'une partie infime d'un cheptel bovin qui reste encore un élément de prestige pour le peulh propriétaire, donc sous-utilisé.

Une autre procédure, beaucoup plus axée sur le court terme et le moyen terme, pour promouvoir cette même transformation, a consisté en la création de CAA (Centre d'Apprentissage Agricole) et d'écoles saisonnières formant à partir d'éléments issus en général du paysannat, des moniteurs d'agriculture chargés d'assister le paysan et de lui prodiguer des conseils utiles. Ces moniteurs du fait même de leur origine paysanne, acquerraient moins difficilement la confiance du milieu qui devenait du coup plus facile à convaincre de la nécessité et de l'intérêt d'adopter les rénovations des techniques culturales, ceci contribua beaucoup au changement de mentalité que l'on observe chez le paysan malien d'aujourd'hui.

Depuis 1960, année de l'Indépendance Nationale, les pouvoirs publics ont renforcé leur soutien à l'effort de développement. Dans le cadre de la promotion nationale, une politique originale d'éducation fut lancée. Une réforme de l'enseignement fut opérée. On assista à la ruralisation de l'enseignement afin de ne pas couper les jeunes ruraux de leur milieu. L'infrastructure éducative fut renforcée : construction d'écoles dans les villages les plus reculés du pays et envoi dans ces écoles d'enseignants formés dans les I.P.E.G. (Instituts pédagogiques d'enseignement Général) ou à l'E.N.SEC (Ecole Normale Secondaire) etc... dans le cadre d'une politique judicieuse de formation.

L'Etat malien continua à promouvoir le développement des écoles saisonnières et des C A A. Cette politique devait être consacrée par la création de l'I.P.R. (Institut Polytechnique Rural) chargé de la formation des cadres supérieurs pour l'agriculture et les Eaux et Forêts. C'est dans le même but que furent créés les C.O.P. (Centre d'Orientation Pratique) qui reçoivent ceux n'ayant pas eu la chance de terminer^{le} 1er cycle de l'enseignement fondamental, afin de leur enseigner certaines techniques culturales et de les fixer aussi dans le secteur rural. Toute cette politique de ruralisation était soutenue par les activités du Service de l'Agriculture, des Opérations intégrées et des C.A.R (Centre d'Animation Rurale).

Dans les C.A.R étaient recrutés des jeunes gens qui, pendant 18 mois recevaient une formation militaire parallèlement à une initiation aux nouvelles méthodes culturales et d'élevage dont les avantages et les résultats observés

dans d'autres pays voisins ou dans des champs d'expérimentation isolés, sont éloquentes. Ils apprenaient dans des camps disséminés à travers tout le pays et surtout en zone rurale, des techniques de protection du sol, d'enrichissement du fumier local etc... Ainsi que différents métiers manuels. Ces camps bénéficiaient et bénéficient très souvent encore du séjour prolongé d'assistants techniques Est-Allemands dont la participation effective aux travaux de culture et de maintenance a été décisive pour la réussite de cette opération dont le sérieux de l'encadrement était établi.

Tout ceci avait pour but de les inciter à se fixer dans le secteur rural pour propager les nouvelles connaissances acquises. Après la durée légale chacun recevait du matériel nécessaire pour lui permettre de continuer à pratiquer ne serait ce qu'à temps partiel, le métier appris. Ceux qui manifestaient le désir cultiver recevaient une paire de boeufs et une charrue. C'est ainsi que la plupart demandèrent boeufs et charrues ou devinrent menuisiers, mécaniciens, etc... installés souvent dans leur campagne natale.

Pour faire bénéficier au maximum le paysan, des nouvelles variétés et méthodes culturales et l'inciter à les accepter, des expériences consécutives à des études sérieuses furent entreprises sous le nom d'Opération intégrées.

Parallèlement fut lancée, dans le cadre de l'adaptation de l'enseignement aux réalités maliennes, une campagne d'alphabétisation fonctionnelle dans les différents dialectes du pays. Chacune de ces opérations s'occupe spécifiquement d'une variété culturelle donnée dont la réussite semble confirmée par les différents centres et Instituts de recherche installés sur l'ensemble du territoire. C'est ainsi que furent mises sur pied :

- L'opération Haute Vallée qui supervise la culture du tabac sélectionné dans la zone de Kangaba non loin de Bamako.

- L'opération riz qui supervise la riziculture irriguée dans les zones non contrôlées par l'Office du Niger dans les Régions de Ségou et Mopti.

Comme l'Office du Niger elle procède par prestations de services, ventes ou placements de semences, tracteurs en vue de généraliser la culture mécanisée. Les champs sont de vastes étendues, plusieurs dizaines d'hectares souvent :

- L'opération Mil Implantée dans la zone "DOGON" de la Région de Mopti; et dans la Région de Bamako s'intéresse à la promotion de la culture du mil dans ces régions à vocation agricole et qui produisent une importante quantité de cette céréale. Le mil, le riz et le maïs sont les aliments de base du paysan malien et même du Malien en général.

- L'Opération Arachide s'intéresse aux 1ère et 2ème Régions qui produisent beaucoup d'arachide (surtout la 1ère Région). La conduite de cette opération est confiée au B.D.P.A (Bureau français pour le développement de la production

Agricole).

- L'Opération pêche implantée à Mopti, dans la 5e Région s'occupe de la production de la pêche principalement dans le Niger et ses affluents. Cette pêche est en général l'oeuvre des Bozos, Somonos etc...

- L'Office du Niger qui n'est pas à proprement parler une opération, produit du coton et du riz ainsi de la canne à sucre. Il procède à des prêts en matériels agricoles aux "colons" (travailleurs oeuvrant en colonisation dans les zones irriguées de l'Office). Ces prêts sont remboursables par tranche. Ces colons sont incités à pratiquer la culture du coton irrigué et du riz. Des usines de traitement du riz et de la canne à sucre sont installées à l'intérieur des zones de colonisation de l'office et emploient de jeunes ruraux.

Une convention signée entre la CFDT (compagnie Française des Textils) et le Mali confie à cette compagnie le soin de veiller à la promotion qualitative et quantitative des plantes à fibres textiles (coton, dah). Elle s'occupe surtout de la culture en zone sèche, du coton (Centre et Sud Est) Elle a des encadreurs éparpillés dans toute la zone et procède à des prêts de matériels aratoires et à des placements de fongicides appropriés. Elle place aussi des semences sélectionnées et procède sur toute l'étendue du territoire à l'achat des récoltes à un prix officiel fixé en début de campagne chaque années.

D'autres industries de transformation ont été installées pour le traitement de produits locaux.

Quant à l'élevage, il était difficile de maîtriser et de dresser un programme de son développement, aussi les pouvoirs publics en restèrent au niveau du constat de fait après une vaine tentative de décompte. Il restèrent, néanmoins convaincus de l'importance des cheptels ovins, bovins, caprins, camelins, équins etc...

Le souci de rentabiliser l'élevage amena l'Etat à créer entre autres : le Service de l'Elevage (chargé de combattre les épizooties) le C.N.R.Z. (Centre National de Recherches Zootechniques) chargé de dégager les voies et moyens par études de l'amélioration qualitative et quantitative du cheptel. Ce centre possède des projet à Niono, Yaoufolila et à Sotuba près de Bamako. C'est alors que l'Etat entreprit de procéder à une exploitation rationnelle du cheptel, on assiste alors à la création d'organismes chargés de cette tâche :

- O.M. B.VI (Office Malien du Betail et de la Viande)
 - SOMBEPX (Société Malienne du betail des peaux et cuirs)
- etc...

Plusieurs actions furent entreprises pour diminuer la transhumance. Parmi elles citons entre autres

* - L'Opération puits ; Elle tend à améliorer la situation hydraulique dans les zones rurales. Il est prévu le forage ou l'amélioration de 8.000 puits pendant

50 ans à raison de 140 à 160 puits par an (1)

Cette action aboutira à la création surtout dans ce désert malien et dans certaines zones de points d'eau où s'approvisionnement personnes et animaux.

Il est d'autre part prévu l'aménagement de paturages et des conquêtes de terres, ce qui sous-entend le lancement d'une politique hydraulique (rurale) pour la réussite de laquelle, il a été retenu dans le programme triennal de Redressement économique des projets de barrage sur le Saukarani (affluent du Niger)

Cette tentative de maîtriser l'eau, surtout dans la vallée du Niger qui semble être pour le Mali ce qu'est le Nil pour l'Egypte, a pour but de faire en sorte que "ses récoltes de cultures irriguées ne soient pas totalement soumises aux aléas climatiques" (1) et de provoquer la fixation des troupeaux. Toutes ces actions sont menées avec le concours de l'aide matérielle et financière de pays amis.

Une école d'infirmiers vétérinaires et assistants d'élevage fut créée pour la formation de cadres moyens en élevage qui devaient, à leur sortie, travailler dans le secteur rural.

Parrallèlement à toutes ces tentatives de le rendre heureux, le paysan malien faisait l'objet, au même titre que le citoyen, d'une attention particulière de la part des services sanitaires. Dans ce cadre, les différents plans de développement économique et social accordaient une mention toute spéciale au milieu rural aussi bien pour ce qui est du développement agricole que de la dotation des campagnes en équipements et personnel sanitaires. Des plans de lutte contre les maladies endémiques (paludisme, onchocercose, etc...) furent exécutés sur des zones à potentiel agricole très élevé : plaines rizicoles de Boukoura (Cercle de SAN) et de Yaoufolila.

Vu le bas niveau de revenu du paysan malien l'incitation de ce dernier à adopter les nouveaux procédés cultureux ne ^{pouvait} porter ses fruits que si elle était épaulée par une politique judicieuse de crédits agricoles destinés à l'homme rural. C'est dans cette optique que fut créée la BDM (Banque de Développement du Mali) avec un département dédié au secteur rural en général : le S.C.A.J.R. (Service du Crédit Agricole Et Rural). Ce service est chargé de promouvoir le développement agricole et rural en général par une politique judicieuse des crédits. Comme les SMDR, il procède par des placements de matériels aratoires et engrais chimiques payables par traite. Pour atteindre ses objectifs, la B.D.M. créa des succursales régionales afin de pouvoir joindre le paysan chez lui. Ces succursales ont la même structure que la BDM elle-même. Elle devrait aussi, en tant que propriété de l'Etat, contribuer au développement du commerce et de l'Artisanat dans les campagnes.

(1) voir le Moniteur Africain du Commerce et de l'Industrie N° 651 du 21 Mars

Un ministère chargé de la Production (Agriculture et Elevage) fut créé au sein du Gouvernement. Il supervise les services d'élevage et de l'agriculture ainsi que les différents centres de recherche dans ces deux domaines. Soucieux de consolider l'Indépendance les ^{pouvoirs} publics accordèrent dans les différents plans de développement depuis 1968 une importance accrue à l'agriculture et à l'élevage. Le Ministère de la Production en collaboration avec le Ministère de l'Information essaie de suivre le paysan jusque chez lui pour lui prodiguer des conseils en organisant la vulgarisation agricole par la voie des ondes, ainsi que la fondation d'un journal en langues vernaculaires dédiée au paysan (KIBARU)

Les Services Economiques quant à eux, jaugent chaque année le niveau qualitatif de la production agricole et artisanale lors de foires-expositions organisées dans plusieurs villes du pays. Lors de ces foires, les centres nationaux de recherche portent à la connaissance du public les résultats récents obtenus dans leurs laboratoires. C'est aussi l'occasion pour des agriculteurs et propriétaires de vergers, maraîchers, forgerons et tisserands, etc... de faire voir au même public les résultats qualitatifs et quantitatifs auxquels ils ont abouti individuellement.

Les pouvoirs publics tentèrent aussi à un moment d'utiliser la force de travail des masses laborieuses pendant la saison sèche quand elles sont libérées des travaux et se confient dans l'oisiveté. Cette mobilisation devrait aboutir à " l'édification gratuite de moyens de production, d'infrastructures de transports et d'équipements sociaux (écoles, dispensaires ; par la population y consacrant une partie de ses heures de travail disponible"(2). Ainsi commençait au Mali ce qu'on a appelé "investissements humains".

(2) Investissements Humains - Mythes et réalités A. Raynard Mouton & Cie

CONCLUSION

Nous avons certes évoqué des aspects de l'emploi rural au Mali dans la décennie 1960-1970. Mais nous n'avons pas la prétention d'avoir épuisé le sujet. Par conséquent, cette étude doit être considérée comme une approche essayant de situer le problème dans son contexte réel.

En effet, de par l'ampleur du sujet et le peu d'informations disponibles à Yaoundé, nous avons été amenés à limiter l'étude.

Quant aux données utilisées dans la quantification de l'activité et des caractéristiques de la population nous nous en remettons à la fiabilité de celles-ci. Toutefois, nous faisons remarquer que parmi toutes les caractéristiques étudiées par l'enquête démographique (1960-61) et par les enquêtes agricoles, l'activité semble la moins bien enregistrée. En effet, ceci semble d'autant plus probable que les définitions sont inadéquates du fait de la notion de l'activité dans les sociétés étudiées et la précocité de l'entrée dans la vie active.

Si l'activité est l'une des caractéristiques les plus difficiles à étudier, il convient de considérer les données recueillies avec de très grandes précautions. Toute tentative de résolution des problèmes posés par l'activité devrait tenir compte de sa complexité. En l'occurrence, les problèmes du monde rural sont aussi difficiles à servir dans leur essence qu'à résoudre.

Des solutions aux problèmes du monde rural ont été envisagées. Le Mali a voulu fonder son économie socialiste sur une action rurale intensifiée, grâce à un encadrement systématique, une éducation de base généralisée et à la création de secteurs de base constituant des cellules de cet encadrement rural. Les secteurs de base s'attachent à la création, à l'exploitation et à la gestion des organisations coopératives ; celles-ci au niveau du village s'exercent par le Groupement Rural de Production et de Secours Mutuel (1). D'autre part, la mobilisation et la disponibilité quasi totale des masses populaires, ont favorisé l'instauration d'une politique nationale d'investissements humains en vue de la construction nationale (école, dispensaires, routes, champs collectifs, etc..) Mais le côté politique l'emporta sur le côté économique et social, de sorte qu'à un moment donné, le civisme de tout citoyen était mesuré à sa participation aux "investissements humains" qui se limitaient très souvent à de simples séances de salubrité publique.

Des dispositions prises en faveur des paysans n'ont pas toujours été efficaces à cause des résistances opposées à l'application de ces mesures ; fortes traditions culturelles et artisanales, emploi des crédits octroyés à des fins non agricoles (utilisation des fonds dans la construction de maisons, commerce, etc...), etc ...

Pour éviter que les actions destinées au secteur rural ne soient

(1) Laburthe - TOURA P.
et Bureau R.

déviées de leurs objectifs, elles ont été confiées à des organismes d'intervention directe communément appelés "Opérations Intégrées" Ainsi, les structures de production se modifient peu à peu et on assiste à une intensification du sous-emploi dans un premier temps. Car une réduction du temps d'occupation a été opérée par l'utilisation progressive des techniques culturales modernes. Parallèlement, les services du "Développement" vulgarisent de nouvelles méthodes tendant à occuper le paysanat pendant le **temps mort**. En effet, ces services préconisent l'association de l'agriculture et de l'élevage en rationalisant l'entretien et l'exploitation du bétail (fourrage, fumier, viande de boucherie, etc...). Une utilisation judicieuse de la force animale (ânes, chevaux, boeufs, etc...) résoudrait les problèmes de transport des produits, et de traction. Ainsi le problème de l'eau verrait sa solution dans certaines zones (ânes utilisés pour tirer de l'eau **des** puits très profonds, drainage, etc...).

Le caractère essentiellement agricole de l'économie a incité les pouvoirs publics à concentrer les énergies et à les orienter principalement pour juguler le sous-emploi en général et le sous-emploi rural en particulier. Ces efforts tendent à dégager un excédent de production nécessaire à la relance de l'économie nationale.

*

*

*

*

- 67 -

A N N E X E S

Table de mortalité de moment des hommes du secteur rural (1960-61)

Construction : La méthode de Brass a été appliquée pour déterminer les probabilités de survie de la naissance à l'âge x.

$$\logit P(x) = A + B \logit P_S(x)$$

$P(x)$ = probabilité cherchée

$P_S(x)$ = probabilités de survie de la naissance à l'âge x : Table standard

A = niveau de mortalité caractérisé par une constante liée à la table de mortalité cherchée.

B = "pente" de la mortalité

hypothèses : Il existe une relation linéaire entre les probabilités de survie de la table de mortalité des hommes du secteur rural et les éléments de la table standard.

- Les probabilités de survie du ~~sex~~ masculin de la naissance à 1 an et à 10 ans sont les mêmes dans le rural que dans l'ensemble du Mali (1960-61)

I- Les probabilités de survie à 1 et 10 ans fournies par " Démographie Comparée" (Tome I) (PP. IV 24) sont correctement enregistrées.

- Les survivants sont uniformément répartis à l'intérieur d'un même groupe d'âge.

$$\logit P(x) = A + B \logit P_S(x)$$

$$\left\{ \begin{array}{l} P_0 = 0,855 \\ P_{10} = 0,654 \end{array} \right.$$

$$A = -0,3812$$

$$B = 1,26113$$

Tableau I-1 Table de mortalité du moment secteur rural (hommes 1960-61)

Age exact	P(x)	S _x
0	1	1 000
5	0,707	707
8	0,675	675
10	0,654	654
15	0,630	630
20	0,595	595
25	0,551	551
30	0,507	507
35	0,480	480
40	0,425	425
45	0,379	379
50	0,330	330
55	0,275	275
60	0,215	215
65	0,154	154
70	0,097	97
75	0,050	50
80	0,020	20

(1)

(1) obtenu par interpolation.

Tableau 26 , graphique 4)

Tableau II - 1 Taux d'activité suivant le sexe et l'âge dans la zone rurale
(1960-61)

Groupe d'âge .	Secteur Rural	
	M	F
moins de 15 ans	11,2	6,3
15-19	99,6	99,2
20-29	99,1	98,9
30-39	98,8	98,7
40-49	98,4	97,5
50-59	97,5	71,0
60-59	92,5	25,3
70 et plus	68,7	8,4
Ensemble	97,4	88,9

(*)

Source : Enquête démographique 1960-61

(*) Obtenus par calcul à partir de la structure fournie par "Démographie Comparée" (calcul des effectifs de moins de 8 ans suivant la méthode de Carrier et Farrag) et les taux fournis par l'enquête démographique de 1960-61. Age limite d'activité : 8 ans.

La représentation de ces taux nous permet de procéder à des interpolation sous réserve des hypothèses suivante :

- Les taux sont linéaires dans un même groupe d'âge
- Le taux est nul à 80 ans

Graphique 7

TAUX d'ACTIVITÉ suivant le sexe et l'âge dans la zone rurale (1960-61)

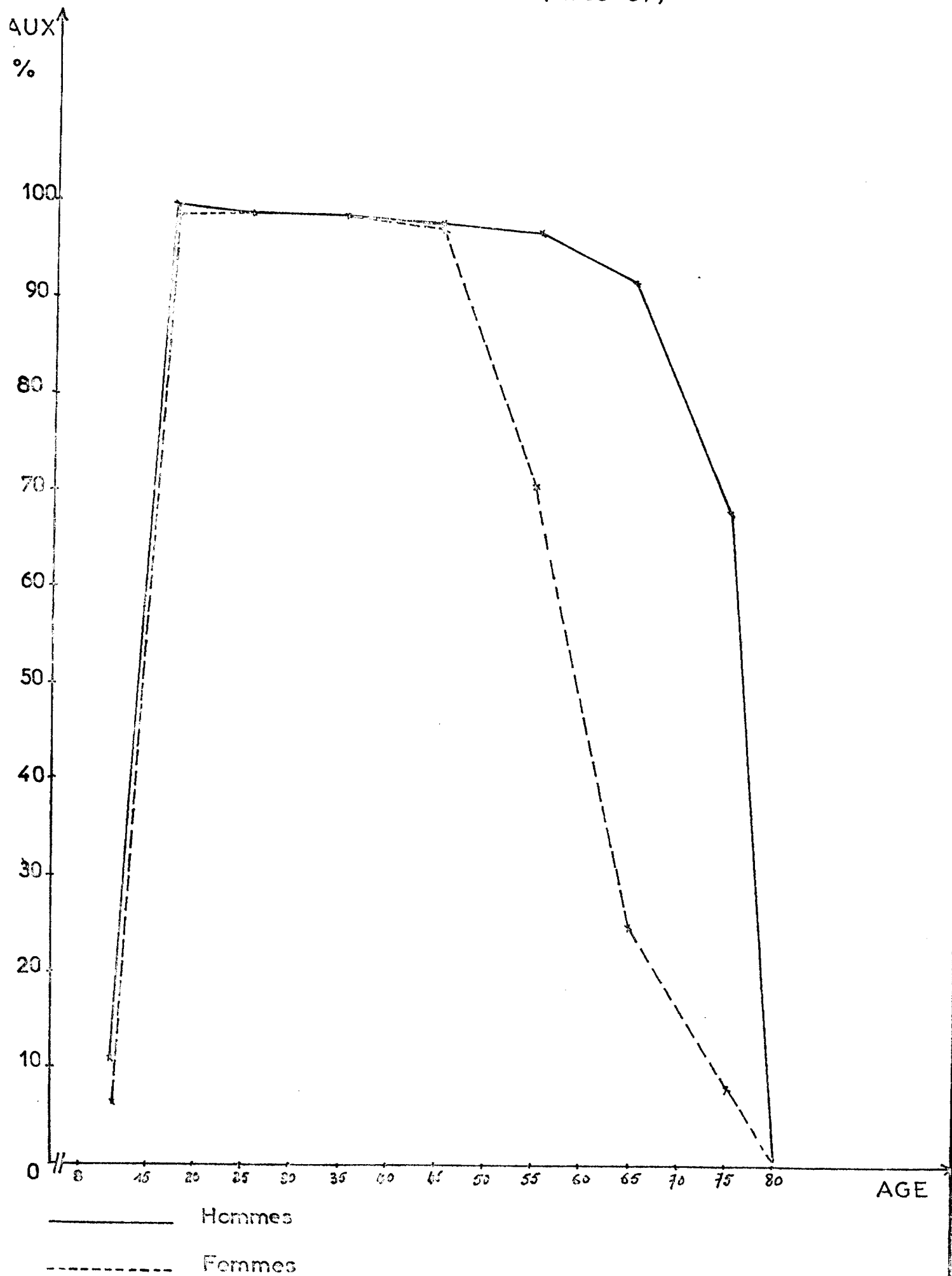


Tableau II -2 Taux (interpolés) d'activité
Sexe masculin du secteur rural (1960-61)

Groupes d'âge	taux
Moins de 15 ans	11,2
15-19	99,6
20-24	99,2
25-29	98,9
30-34	98,6
35-39	98,5
40-44	98,3
45-49	98,0
50-54	97,5
55-59	96,0
60-64	93,5
65-69	86,0
70-74	74,5
75-79	32,5

(graphique 7)

Hypothèses de base pour la construction de la table de vie active de la population masculine rurale du Mali 1960-1961.

- Tous les hommes qui entrent dans la vie active à un moment ou à un autre de leur vie le font avant 20 ans (âge auquel l'activité est maximale) et ne peuvent en sortir avant cet âge autrement que par décès.
- Les âges auxquels les hommes quittent la vie active sont indépendants des âges auxquels il y entrent.
- La mortalité à chaque âge est la même pour les actifs et les inactifs.
- Les hommes entrant dans la vie active avant 20 ans ont le même taux d'activité que celui, maximal correspondant à cet âge.

TABLE DE VIE ACTIVE DU SECTEUR RURAL . MALI (1960-1961)

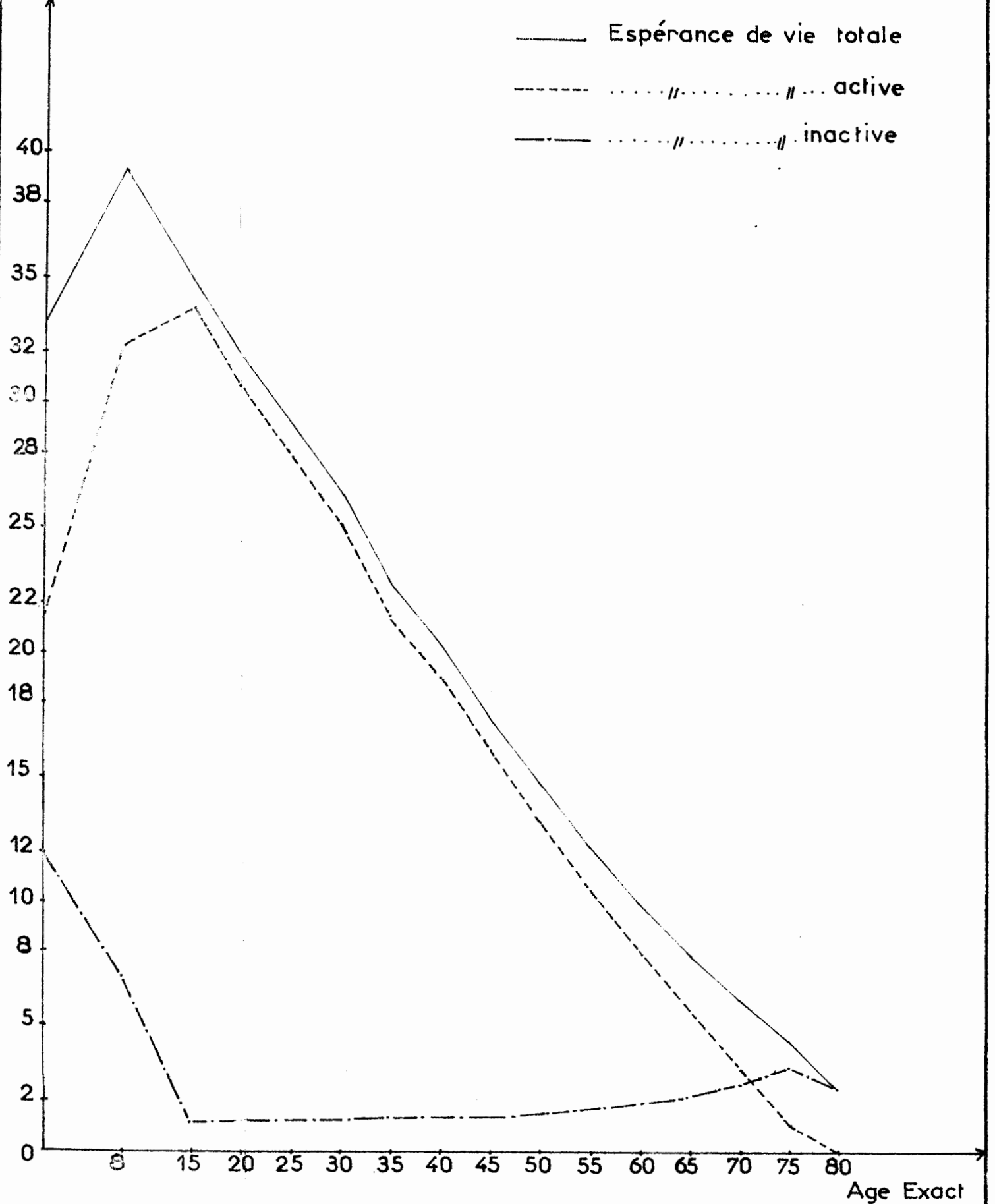
HOMMES

Groupe d'âges	Taux d'activité		SURVIVANTS		Pop. stationnaire associée à la table de mortalité		Nombre d'année vécues		Espérance de vie à l'âge exact pour tout survivant			Nbre moyen d'années de vie active (x, exact) par survivant actif	Variation nette de survivants actifs dans l'intervalle	Décès de personnes actives		Entrées Nettes dans la vie active dans l'intervalle		Sorties nettes dans l'intervalle	
	Groupe d'âges	Age exact	Population Totale	Population Active	popula - tion Totale	popula - tion Active	popula - tion Totale	popula - tion Active	e_x	e_{x+1}	$\frac{1}{x}$			Nombre	% actifs	Nombre	% inactifs	Nombre	% actifs
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
0-7	-	-	1 000	-	6700	-	33 237	21 273	33,2	21,3	11,9	-	-	-	-	-	-	-	-
8-14	11,2	-	675	-	4568	512	26 537	21 785	39,3	32,3	7,0	38,5	+ 349	1	2	348	85,8	-	-
15-19	99,6	55,4	630	349	3063	3050	21 969	21 273	34,9	33,8	1,1	34,0	+ 242	6	2	236	-	-	-
20-24	99,2	99,4	595	591	2865	2843	18 906	18 223	31,8	30,6	1,2	30,8	- 46	36	12,7	584	-	9	3,0
25-29	98,9	99,0	551	545	2645	2616	16 041	15 380	29,1	27,9	1,2	28,2	- 45	39	14,9	-	-	7	2,5
30-34	98,6	98,7	507	500	2468	2433	13 396	12 764	26,4	25,2	1,2	25,5	- 27	23	9,5	-	-	4	1,6
35-39	98,5	98,5	480	473	2263	2232	10 928	10 331	22,8	21,5	1,3	21,8	- 55	53	23,7	-	-	2	0,9
40-44	98,3	98,4	425	418	2010	1976	8 665	8 099	20,4	19,1	1,3	19,4	- 46	41	20,7	-	-	5	2,5
45-49	98,0	98,1	379	372	1773	1738	6 655	6 123	17,5	16,2	1,3	16,5	- 50	44	25,3	-	-	6	3,5
50-54	97,5	97,7	330	322	1513	1475	4 882	4 385	14,8	13,3	1,5	13,6	- 56	44	29,8	-	-	12	8,1
55-59	96,0	96,7	275	266	1225	1176	3 369	2 910	12,3	10,6	1,7	10,9	- 62	43	36,6	-	-	19	16,2
60-64	93,5	94,7	215	204	923	863	2 144	1 734	10,0	8,1	1,9	8,5	- 66	37	42,9	-	-	29	33,6
65-69	86,0	89,7	154	138	628	540	1 221	871	7,9	5,7	2,2	6,3	- 60	29	53,7	-	-	31	57,4
70-74	74,5	80,2	97	78	368	274	593	331	6,1	3,4	2,7	4,2	- 51	13	2,0	-	-	38	138,7
75-79	32,5	53,5	50	27	175	57	225	57	4,5	1,1	3,4	2,1	- 27	3	52,6	-	-	24	421,1
80 & +	0	0	20	0	50	/	50	/	2,5	/	2,5	-	-	-	-	-	-	-	-
Total														412				186	

Graphique 9

ESPERANCES de VIE des HOMMES RURAUX (1960-61)

années



Graphique 8

COURBE de SURVIE des HOMMES RURAUX
(1960 - 61)

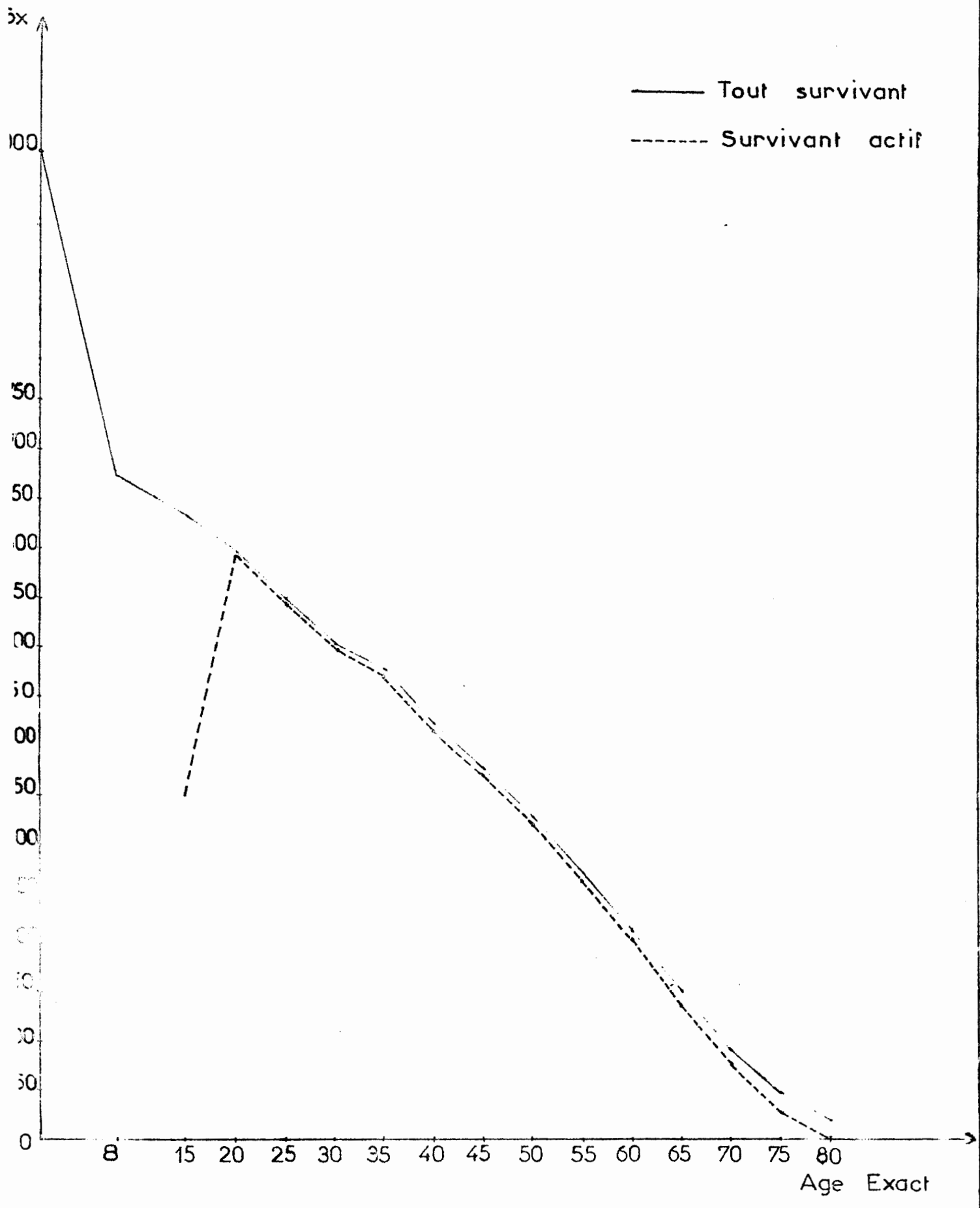


Tableau III-2

TABLÉAU ANNEXE DE CALCUL DES INDICES
de la table de vie active du Mali (1960-61)

Age	Population réelle (milliers)	population active (milliers)	population inactive (milliers)	perte par décès.		Gains		Sortie	Retraite
				+x mortalité des actifs %	décès d'actifs	+x d'entrée	gain annuel de main-d'oeuvre	+x de sortie	départs en retraite
0-7	459,6	-	459,6	-	-				
8-14	238,8	26,7	212,1	2,0	53	55,4	117503		
15-19	119,9	119,4	0,5	2,0	239	44,0	220		
20-24	100,7	99,9	0,8	12,7	1269			0,4	400
25-29	112,0	110,8	1,2	14,9	1651			0,3	332
30-34	87,5	86,3	1,2	9,5	820			0,2	173
35-39	90,6	89,2	1,4	23,7	2114			0,1	89
40-44	74,5	73,2	1,3	20,7	1515			0,3	220
45-49	68,5	67,1	1,4	25,3	1698			0,4	268
50-54	43,6	42,5	1,1	29,8	1267			1,0	43
55-59	41,2	,6	1,6	36,6	1449			2,0	79
60-64	34,1	31,9	2,2	42,9	1369			5,0	160
65-69	24,2	20,8	3,4	53,7	1117			8,5	1768
70 & +	26,3	18,1	8,2	48,3	874			68,7	12435
Total	1533,2	825,5			15435		117723		15967

Taux d'entrée $\frac{117\ 723}{825\ 500} \times 1000 = 142,6\%$

Taux de remplacement 104,6 %

Taux de sortie $\frac{15\ 967}{825\ 500} \times 1000 = 19,3\%$

Rapport de remplacement :

Taux de décès $\frac{15\ 435}{825\ 500} \times 1000 = 18,7\%$

$\frac{142,6}{19,3 + 18,7} \times 1000 = 375\%$

19,3 + 18,7

Tableau III-3 Calcul du Nombre Brut d'années (hommes ruraux)
de Vie active (1960-61)

Age	Amplitude	Taux d'activité dans l'intervalle	Durée de vie active dans l'intervalle
8-14	7	11,2	78,4
15-19	5	99,6	498,0
20-24	5	99,2	496,0
25-29	5	98,9	494,5
30-34	5	98,6	493,0
35-39	5	98,5	492,5
40-44	5	98,3	491,5
45-49	5	98,0	490,0
50-54	5	97,5	487,5
55-59	5	96,0	480,0
60-64	5	93,5	466,5
65-69	5	86,0	430,0
70-74	5	74,5	372,5
75-79	5	32,5	162,5
80 & +		0	0
			5932,9

Nombre brut d'années de vie active : 59,33 ans

BIBLIOGRAPHIE

A/ Documents sur le Mali

- Enquête Démographique au Mali 1960-61 INSEE-Coopération, Paris 1960-61
- Enquête démographique dans le delta central Nigérien (2 fascicules) INSEE-Coopération, Paris, 1956-58
- Enquête agricole au Mali 1960 INSEE-Coopération, Paris, Mars 1964
- L'alimentation des populations rurales du delta vif du Niger et de l'Officer du Niger. INSEE Coopération, Paris, juin 1961
- Perspectives démographiques du Mali Service Statistique, Bamako, Novembre 1963
- Rapports définitifs de l'enquête agricole permanente du Mali 1964-65 ; 1966-67 ; 1967-68 ; 1968-69 ; 1969-1970 ; 1970-71 , service statistique, Bamako

DUMONT R.

- Développement agricole - Reconversion de l'économie agricole : Guinée - Côte d'Ivoire - Mali. Tiers-Monde, PUF, paris ,1961, 210 p.

DIOP M.

- Histoire des classes sociales dans l'Afrique de l'Ouest. 1 - Le Mali. Maspéro, Paris, Août 1971, 260p

CEA-ONU

- La population du Mali, CEA Pop. ANF /73 Accra 8-18/12/71
- Essai d'étude d'un schéma de croissance de l'économie Malienne (1965=2000, Basé sur différentes hypothèses d'évolution de la population, CEA Pop. conf. 1/7 Accra 1971

F A O

- Enquête FAO /Afrique : Rapport National : République du Mali Problèmes et perspectives du développement rural FAO, Rome, 1962 (polycopie)

LEYNARD ET ROBLLOT

- La modernisation rurale dans la haute vallée du Niger (mission en 1960 au compte du Ministère du Plan de la République du Mali) BDPA, Paris 1960.

MALGRAS R.P.D

- La condition sociale du paysan Minianka dans le cercle de San. extrait du bulletin de l'IFAN, Tome XXII, série B, n° 12, janvier-Avril 1960 - Dakar IFAN.
- "Service civique et travaux communautaires au Mali" RTT, vol 93 n°1, janvier 1966.

B/ Documents d'ordre général

- Caldwelle J.C et autres Croissance démographique et évolution socio-économique en Afrique de l'Ouest Pop. ~~Journal~~ 1973 P. 1028
- Löbstein P. "Préalables à une politique de l'emploi rural en Afrique Noire d'expression française." RIT vol 102, N°2, Août 1970.
- William H. Bartsch et Lathar E. Richter " Evaluation et planification de la main-d'oeuvre rurale dans les pays en voie de développement RIT vol 103, N°1, Janvier 1971 I.
" " N°2 Février " II
" " N°3 Mars " III
- Meister A. L'Afrique peut-elle partir. Seuil, paris 1966, p. 455
"Espoirs d'illusions de politique de population dans le Tiers Monde".
le Monde, paris 20-21/1/1967.
- Dumont R. Afrique Noire : Développement agricole. Tierre-Monde, PUF, paris 1961.
- Grosselin G. "Développement et tradition dans les sociétés rurales africaines". Etudes et documents, nouvelle série n°76. BIT, Genève 1970
- Texier J.M. Les formes d'actions collectives traditionnelles.
Document de travail, séminaire du CIRCOM, Genève, septembre 1967.
"Services de jeunesse pour le développement économique et social : Un aperçu général". RIT vol 95, n°4, Avril 1967 BIT, Genève.
- Raynaud E. Investissements humains illusions et réalités
Mouton Cie, Paris - la Haye 1969 p 318
- Odia. S. "Education et formation rurales en Tanzanie". RIT, vol 103, n°1 Janvier 1971 BIT Genève.
- Greenstreet M. " Le travail des femmes au Ghana". RIT, vol 103, n°2, Février 1971 BIT Genève.
- Robinson G. Hollister " Problèmes et politiques de main-d'oeuvre en Afrique Sud-saharienne" RIT, vol 99, n°5, Mai 1969, BIT Genève.
L'année Africaine 1970 CEA IV Edition A. Pedon Paris.
- Marcel Merle et autres L'Afrique Noire contemporaine
collection U , Armand colin, paris 1968
- Gouron P. Une paysannerie africaine au milieu du XXe S. Cahiers Outre-Mer 1954, Paris.
- Loving F. " Problèmes de la main-d'oeuvre agricole" OCDE, paris 1965
"Les problèmes sociaux dans l'agriculture"
Etudes et documents série K n°14, BIT, Genève 1968)